

Les grévistes en France disent "Non"

Nouveaux signes de durcissement malgré un accord État-syndicats

La
conférence
de Paris

Hanoi 'concède' que ses soldats se battent au Sud-Vietnam

PARIS (AFP) — La cinquième séance plénière de la conférence de Paris hier, n'a pas rapproché d'un pouce les positions en présence, mais les Nord-Vietnamiens ont fait tout de même une petite concession verbale qui pourrait donner un peu plus de réalisme aux futurs débats.

Ils ont implicitement reconnu que des troupes nord-vietnamiennes combattent dans le sud, (comme les Américains le leur demandaient depuis le début des pourparlers), en soulignant que c'est pour n'importe quel Vietnamien "un droit sacré et inaliénable" que de combattre sur "n'importe quelle portion du territoire de la patrie". Et comme les Américains tiraient précisément prétexte de cette présence d'unités nord-vietnamiennes, et de leur renforcement, dans le sud pour bombarder le nord, les observateurs imaginent difficilement comment cet aveu tacite des Nord-Vietnamiens pourra dégager la conférence de l'impasse où elle se trouve actuellement.

L'argumentation développée, en séance, — la plus longue depuis l'ouverture des pourparlers — par l'ambassadeur Averell Harriman n'a apporté ni surprise, ni aucune de ces "idées nouvelles" annoncées pourtant depuis quelques jours dans l'entourage de la délégation américaine. L'ambassadeur Harriman a fait de nouveau appel à la délégation nord-vietnamienne pour restaurer la zone démilitarisée, et pour le faire d'une manière autrement efficace "qu'en se contentant de l'appareil symbolique qui existait avant 1966". Il estime que la commission internationale de contrôle est parfaitement qualifiée "pour superviser la restauration et la démilitarisation de la zone". Il a répété que sa délégation était disposée à discuter de l'arrêt des bombardements sur le nord, à la condition d'évoquer les problèmes "connexes" comme ceux de l'infiltration des troupes et de matériel du nord en direction du sud, reprenant donc sur ce point l'esprit et la lettre du discours prononcé par le président Johnson le 31 mars dernier.

M. Xuan Thuy a rejeté cette façon de voir les choses et a réaffirmé que la cessation inconditionnelle des bombar-

Voir page 6: Hanoi

Trudeau s'engage à consacrer les deux langues officielles

SHERBROOKE (de notre envoyé) — M. Pierre Trudeau a pris un engagement hier soir devant quelque 3.500 personnes réunies au Palais des sports de Sherbrooke. Si les libéraux sont reportés au pouvoir, a-t-il dit, le gouvernement s'engage à présenter un projet de loi consacrant officiellement le bilinguisme au Canada.

Le premier ministre, qui a été longuement et chaleureusement ovationné par la foule, a énuméré les modalités du projet ainsi qu'il suit:

● le caractère officiel du français et de l'anglais pour toutes les affaires au niveau



Les manifestations continuent en France. Cependant, celles d'hier se sont déroulées dans l'ordre et les manifestants se sont dispersés calmement hier soir, obéissant ainsi au mot d'ordre de leurs dirigeants. Le parti communiste et la CGT n'ont pas participé à la manifestation, qui était organisée par l'UNEF avec l'appui de la CFGT.

Le général de Gaulle à ses ministres:

Il s'agit de savoir si la France va "se réformer ou s'effondrer"

PARIS (AFP) — "Il y a une secousse parce que notre pays est en pleine transformation", a déclaré le général de Gaulle au conseil des ministres réuni hier après-midi à l'Élysée. "Il y en aura d'autres, beaucoup d'autres, à poursuivre le chef de l'État. Il s'agit de savoir si la société va se réformer ou s'effondrer. Si elle s'effondre, ce sera un immense malheur. Si elle se réforme,

il sera possible qu'elle s'adapte peu à peu à sa propre transformation et un autre sur la participation dans le domaine économique et social.

M. Georges Pompidou, qui a rendu compte au cours de ce conseil des conversations qu'il avait menées avec les syndicats ouvriers, a été, a-t-on appris de bonne source, félicité avec chaleur par le général de Gaulle. "Vous avez me-

né ces conversations, aurait déclaré le président de la République, de la meilleure manière possible".

Dans les milieux proches du premier ministre on faisait montre hier soir, d'une certaine confiance et l'on exprimait l'espoir que lundi prochain le général de Gaulle pourrait s'adresser à la nation — au cours d'une interview radio-télévisée — dans un apaisement retrouvé.

"Le président de la République expliquera, le lundi 3 juin, sous la forme d'un dialogue radiotélévisé, les raisons et la portée du référendum dans la situation où se trouve le pays", a déclaré de son côté M. Georges Gorse, ministre de l'information, à l'issue du conseil des ministres dont les délibérations ont duré un peu plus de deux heures. Le conseil, a indiqué le ministre, a été surtout consacré à l'examen du projet de loi du référendum qui sera soumis le 16 juin prochain à l'approbation des électeurs.

Le conseil a adopté un certain nombre de modalités techniques concernant notamment la propagande électorale à la radio et à la télévision. Le deuxième point des délibérations gouvernementales a été le protocole d'accord signé avec les organisations

Voir page 6: Trudeau

Le centre Maisonneuve est devenu pour un soir le "temple du hasard"

par Louis-Martin Tard

Composé chiffre par chiffre le numéro 3 2 4 4 1 3 apparaît sur l'écran géant. Mille Montréalais réunis au centre récréatif Maisonneuve retiennent leur souffle en contrôlant le reçu qu'ils tiennent à la main.

Autour d'une batterie d'appareils électroniques, des techniciens s'affairaient. La vérification automatique du nom du détenteur du bulletin est terminée: un nom brille, celui de M. André Leblanc de Sainte-Thérèse de Blainville.

Le maire Jean Drapeau qui préside cet événement historique lit au micro le numéro et le nom. La foule applaudit.

Prêt pour la deuxième opération: ce sont les assistants qui participent au tirage: alignés sur six rangs, ils saisissent au hasard dans une boîte une diapositive parmi dix. Un conseil-

ler municipal assisté d'un technicien place le chiffre transparent dans un projecteur. Un nouveau numéro est formé: un ah! d'étonnement ou de stupeur! c'est un Torontois, M. Rudolph Scheidthauer.

Et le rite continue en ce temple du hasard. Il faut désigner 151 candidats à la fortune parmi les 516,422 reçus enregistrés. Une partie des numéros sortis sont déclarés invalides soit que le nombre inscrit dépasse le chiffre fatidique, soit que le reçu ne soit pas conforme.

Après 45 minutes de tirage 20 noms sont retenus et 24 ont été invalidés. On compte alors seulement 9 Montréalais: les autres habitent la province de Québec ou l'Ontario. Deux surprises, le nom de M. Lacombe de Montréal est sorti deux fois

PARIS, (d'après l'AFP et l'AP) — En dépit de l'accord conclu hier matin entre le gouvernement, les syndicats et le patronat les grévistes ont refusé de retourner au travail estimant insuffisants les gains enregistrés, gains qui se chiffrent par une augmentation des salaires de l'ordre de 10 pour cent et par une série d'importants avantages marginaux. Ce net durcissement des travailleurs français, qui n'ont pas voulu entendre les appels des centrales syndicales, a amené les chefs syndicaux à tenir à travers la France des séances d'information pour expliquer la nature de l'accord.

Mais un peu partout, les grévistes, qu'on évalue toujours à quelque 8 millions, ont réclamé la démission du gouvernement et la constitution d'un cabinet de front commun de la gauche. Aussi estimait-on en soirée qu'un retour au travail n'était guère prévisible, pour le moment. Cette impression était confirmée en fin de soirée par l'annonce de la rupture des négociations entre le gouvernement et les syndicats de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

Entre-temps, les manifestations organisées à Paris et dans plusieurs villes de France par les mouvements étudiants se sont déroulées dans l'ordre, après un sévère avertissement du ministre de l'intérieur.

A Paris, quelque 35.000 étudiants se sont retrouvés au stade Charley pour entendre les orateurs souligner l'importance du "mouvement révolutionnaire actuel" et déplorer l'attitude du Parti communiste et de la centrale syndicale communiste CGT qui avaient refusé de s'associer à cette manifestation.

La journée avait été ouverte très tôt, à 5h30, par un accord de principe entre le gouvernement, les syndicats et le patronat sur les revendications ouvrières. Abaissement de dix jours de crise sociale aiguë et de vingt-neuf heures de négociations quasi ininterrompues, cet accord portait principalement sur l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, et l'exercice des droits syndicaux dans les entreprises. "C'est le résultat exceptionnel d'une crise extraordinairement sérieuse", avait dit le premier ministre, M. Georges Pompidou, en soulignant les "avantages tout à fait exceptionnels ainsi accordés en une seule fois à tous les travailleurs en lutte". Tout en faisant des réserves pour ce qui n'avait pas été obtenu, les dirigeants syndicaux estimaient également que l'accord était positif.

Les grévistes et les organisateurs de base ne l'ont pas accueilli ainsi. Il est symbolique qu'aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, les di-

Voir page 6: De Gaulle

Voir page 6: Grévistes

Voir page 6: Maisonneuve

Échos de la campagne

Où sont les chefs aujourd'hui

Le chef du gouvernement, M. Pierre Elliott Trudeau, est rentré à Ottawa où il prépare aujourd'hui la réunion du cabinet qui doit avoir lieu mercredi matin. M. Robert Stanfield poursuit de son côté sa campagne dans l'Ontario et sera aujourd'hui dans Talbotville puis à St-Thomas, Aylmer, Tillsonburg, Delhi, Simcoe, Brantford et Paris. M. T.C. Douglas, le chef des néo-démocrates fera campagne de son côté dans Windsor et Welland, tandis que M. Réal Caouette sera en territoire familial, le comté de Temiscamingue. Ce soir le leader adjoint des néo-démocrates, M. Robert Cliché, prendra la parole dans Laval au cours d'une assemblée en faveur du candidat Donald Boyle à 3873 Boulevard St-Martin.

Pas tout à fait 11,000,000 de votants

Le président des élections M. Jean-Marc Hamel a déclaré hier qu'au moins 10,791,502 Canadiens seront éligibles pour voter le 25 juin. Mais d'ici cette date ce chiffre pourrait être gonflé jusqu'à 10,875,000. En 1965, 10,274,904 citoyens étaient éligibles mais seulement 75% d'entre eux s'étaient prévalus de leur droit de vote. Les estimations précédentes fixaient le nombre de votants éligibles à 11,250,000.

Les jeux sont faits dans 21 comtés

La période prévue pour la mise en candidature des candidats s'est terminée hier après-midi dans 21 circonscriptions électorales du pays. Cette limite hâtive aux mises en candidature est fixée de façon à mettre plus de temps à la disposition du président des élections pour l'organisation du scrutin dans les régions éloignées du pays. Le Québec compte deux de ces comtés soit Abitibi et Manicouagan. Terre-Neuve en compte cinq, l'Ontario trois, le Manitoba un, la Saskatchewan deux, l'Alberta, trois, la Colombie-Britannique trois. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont également parmi ces circonscriptions géantes.

Victoire imprévisible

Dans une chronique publiée lundi nous indiquions comme probable une victoire de M. Pierre Caron pour la candidature libérale dans Hull. Nous faisons erreur. Dans un renversement, qu'on s'explique difficilement dans les milieux libéraux de la capitale, c'est le Dr Gaston Isabelle, député sortant du comté de Gatineau, qui a triomphé de son adversaire par une faible marge. On avait prédit à Ottawa que cette assemblée de mise en candidature allait être une des plus dures de celles qui ont lieu dans le Québec. Les autorités de la Fédération libérale avaient même fait des efforts surhumains pour tenter d'éviter un affrontement entre le Dr Gaston Isabelle et M. Pierre Caron. Ce dernier, dit-on, s'est rallié de bonne grâce au vainqueur, lequel a déclaré qu'il devait sa victoire aux nombreuses dames de la région qu'il a assistées au moment où elles accouchaient. M. Pierre Caron avait appuyé M. Trudeau lors de la course au leadership et le Dr Isabelle avait appuyé M. Robert Winters. Des libéraux veulent voir dans les résultats de cette assemblée une preuve du caractère démocratique du parti.

Trudeau pris à partie par Chouinard

L'ancien sous-ministre de la justice à Québec, M. Julien Chouinard, qui sera candidat ce soir à l'assemblée de mise en présentation des conservateurs dans Matane, a déclaré hier que le premier ministre du pays n'a que du mépris pour la constitution actuelle. Il a accusé M. Trudeau d'accorder au procureur général du Canada, dans le projet d'amendement au code pénal, des pouvoirs parallèles à ceux des procureurs généraux des provinces. Il a rappelé que l'application du code pénal est de compétence provinciale. "Le groupe libéral à Ottawa, a-t-il ajouté, fait montre d'une arrogance inqualifiable et d'un souverain mépris de la discussion ouverte. Lorsqu'il a été question d'amendements au code criminel, au moins deux procureurs généraux des provinces ont, à ma connaissance, demandé d'être consultés. M. Trudeau n'en a rien fait et a déposé son projet de loi en faisant fi des opinions des provinces".

Robert Cliché et la tête de porc

Le chef néo-démocrate québécois, M. Robert Cliché rencontrera à Moncton mercredi les deux jeunes gens qui

Voir page 6: Échos de la campagne

Stanfield s'oppose à l'entrée du Canada dans l'Organisation des États américains

SARNIA (d'après la PC) — Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, s'est opposé hier à ce que le Canada devienne membre de l'Organisation des États américains. En réponse à des questions qui lui étaient posées à cet égard à la suite d'un déjeuner à Sarnia en Ontario, M. Stanfield a dit que le Canada devrait chercher à établir des liens plus étroits avec l'Amérique latine mais qu'en devenant membre de l'OEA notre pays risquerait d'être impliqué dans "d'innévitables conflits" entre les États-Unis et les pays de l'Amérique latine.

M. Stanfield a poursuivi sa campagne hier dans cette région de l'Ontario et au cours de ses arrêts dans plusieurs petites villes, il a abordé un grand nombre de questions pertinentes à l'actuelle campagne électorale. Il l'a d'ailleurs fait au cours d'un échange de questions et réponses, une forme de communication qu'il avait peu utilisée dans l'ouest du pays.

Il a mentionné entre autres que les libéraux ne doivent pas penser pouvoir trouver une solution aux disparités régionales tant qu'ils se contentent seulement de déplacer les populations soumises au chômage.

Les problèmes de développement régional, a-t-il dit, doivent être reliés à l'intérêt général.

Le département a déclaré que le Scorpion n'avait donné aucun signe de vie depuis le 21 mai, mais a ajouté que "c'était normal pour un sous-marin effectuant un voyage submergé de ne pas diffuser pendant des périodes prolongées des messages par radio".

Voir page 6: Stanfield

Un sous-marin nucléaire est porté disparu

WASHINGTON (PA) — Le département de la Défense a révélé, hier soir, qu'un sous-marin américain ne s'était toujours pas rapporté à sa base après une opération en haute mer.

Un communiqué a fait savoir que le sous-marin nucléaire Scorpion devait regagner Norfolk, en Virginie, à 1h, hier après-midi à la suite d'une opération d'entraînement routinière.

Selon la Marine, de vastes recherches, impliquant sous-marins, vaisseaux de surface et avions, ont déjà été entreprises.

Le département a déclaré que le Scorpion n'avait donné aucun signe de vie depuis le 21 mai, mais a ajouté que "c'était normal pour un sous-marin effectuant un voyage submergé de ne pas diffuser pendant des périodes prolongées des messages par radio".

Voir page 6: Les langues

Contre la "violence institutionnalisée" des pays riches, de Castro approuve la "révolution culturelle" des jeunes

par Jean-Claude Leclerc

Inaugurant la conférence des Eglises canadiennes sur la conscience chrétienne et la pauvreté, le professeur Josué de Castro, autorité en matière de sous-développement, s'est fait un ardent promoteur de la révolution culturelle qui, après la Chine, soulève maintenant le monde contre ce qu'il a appelé "la violence institutionnalisée d'une civilisation qui n'est pas du tout chrétienne".

Affirmant que le monde entier est sous-développé, l'initiateur de la lutte contre la faim dans le monde, a stigmatisé "l'impuissance des grandes puissances à régler les problèmes du monde".

Parlant à l'aide de quelques notes devant l'auditorium rempli à craquer de l'université de Montréal, il a défini en propositions radicales ce qu'il a appelé "le problème de la disparité des vitesses de croissance entre les pays industrialisés et les pays en voie de sous-développement progressif".

Après avoir lancé qu'à son avis le faux dialogue entre les nations était plus dangereux que la violence, parce qu'il révélait un mépris de la vérité du monde de la faim, M. de Castro a salué l'apparition depuis Jean XXIII d'un néo-christianisme et insisté sur la nécessité pour les Eglises de bâtir une philosophie de l'action.

Car c'est la première fois que l'humanité vit une révolution à l'échelle universelle, la technique répandant partout ce qu'il a appelé l'explosion universelle, la technique répandant partout ce qu'il a appelé l'explosion atomique, démographique et psychologique. Et l'homme n'est pas préparé à vivre une telle révolution.

Tous admettent maintenant qu'une guerre nucléaire ne laisserait ni vainqueurs ni vaincus ni spectateurs et que c'est la guerre et non plus la paix qui est devenue une utopie.

Pourtant, dit-il, nous continuons à vivre hypocritement dans une économie et une société de guerre. Sans compter le prix de la guerre au Vietnam, les pays dépensent annuellement \$140 milliards pour la défense. Avec la guerre au Vietnam, c'est \$180 milliards que l'on se trouve à dépenser "pour créer de la ferraille", soit le même montant que le produit national brut de tous les pays sous-développés!

On ne peut pas continuer dans cette voie, a soutenu M. de Castro. Ancien représentant du Brésil à la conférence sur le désarmement, M. de Castro raconte la situation qui prévalait

alors dans l'armement atomique. Les Etats-Unis avaient accumulé un stock de 40.000 bombes, alors qu'il en fallait seulement 4.000 pour détruire toute la planète! Comble de l'absurde, le représentant américain confiait que plus les Etats-Unis avaient de bombes, moins ils étaient en sécurité, parce que l'ennemi s'armait en conséquence.

Et de Castro de lui suggérer qu'il serait plus économique pour son pays de payer les industries pour ne pas produire de bombes, tout comme on paie les agriculteurs pour ne pas produire afin de protéger les prix!

Malheureusement, poursuit-il, on continue de penser comme avant l'ère atomique, au point que l'homme est maintenant dans la même situation que les grands sauriens dont une espèce — les dinosaures — disparut faute de s'adapter à une mutation substantielle de l'atmosphère et des conditions d'alimentation!

Les pays de civilisation dite chrétienne sont très arriérés lorsqu'ils parlent de pays sous-développés. Selon le professeur de Castro, aucune région du monde n'est totalement développée, et la vraie séparation est plutôt entre les pays "dominateurs" et les pays "dominés".

Le problème de la guerre et celui de la faim n'en font qu'un. C'est pourquoi il faut,

dit-il, changer l'attitude même de l'homme. Le professeur s'en est alors pris aux écoles économiques qu'il a qualifiées de fatalistes et de racistes, selon lesquelles la pauvreté de certains peuples est imputable au fait qu'ils seraient "biologiquement inférieurs".

Ce n'est pas la surpopulation qui crée la faim, a-t-il soutenu, mais le sous-développement qui produit la surpopulation. Ainsi, dit-il, c'est l'application unilatérale des techniques médicales, sans développement parallèle de l'économie, qui fait maintenant que les hommes meurent non plus d'épidémies mais de faim.

En Nouvelle-Guinée, par exemple, la mortalité qui était de 700 par 1000 de population est tombée à 120; de même en Sicile la mortalité est passée en vingt ans de 160 à 30 par 1.000 de population.

Le sous-développement, a insisté le professeur, n'est pas imposé par la force des choses, mais bien plutôt par la force des circonstances. Ce sont les agressions coloniales qui ont arrêté le développement économique des peuples maintenant dits "sous-développés".

Pas de charité La décennie du développement décrétée par les Nations unies se révèle maintenant

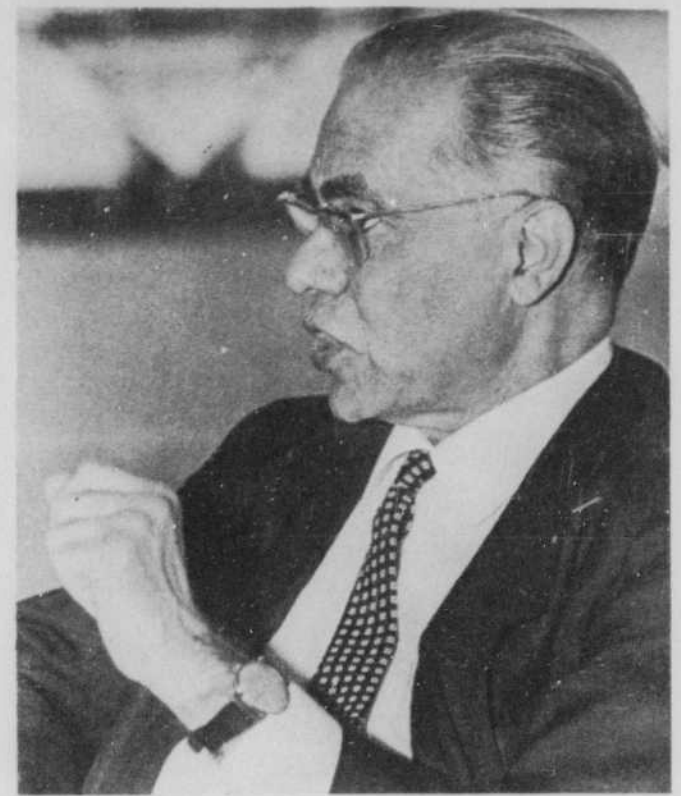
comme la décennie de la déception. L'aide a été un échec. Elle n'est d'ailleurs que de \$7 milliards, dont les deux tiers doivent passer en achats d'armements. Les pays du Sud-Afrique, Amérique latine et Asie — ne sont pas en train d'avancer mais de reculer.

Que faire? à ce chapitre, après avoir plaidé pendant trente ans la cause de la faim, le professeur de Castro estime qu'il faut de toute urgence procéder à la mise sur pied d'une "économie humanisée", car selon lui l'économie de profit ne respecte pas les lois de la vie, même dans les pays riches où l'abondance ne profite qu'à un groupe. Aux Etats-Unis une commission a récemment recommandé des distributions de vivres dans 20 Etats. "Il faut commencer à détruire pour réformer", a-t-il lancé, faisant sienne la révolution cul-

tuelle entreprise par la jeunesse occidentale, après la spectaculaire aventure des gardes rouges de la Chine de Mao. Evoquant les bouleversements récents, encore en cours en France, notamment à Paris, il s'est dit d'accord avec les étudiants.

Citant les pères de l'Eglise, dont Ambroise selon qui les riches ne faisaient que restituer en donnant l'aumône, car les biens sont à tous, M. de Castro, maintenant exilé du Brésil, a conclu: "La vraie Eglise, c'est l'Eglise des pauvres."

Parmi les personnalités présentes, dans l'auditorium, on remarquait Mgr Helder Camara, l'évêque rouge du nord-est brésilien, qui doit prendre ce soir la parole en compagnie de l'ecclésiastique américain bien connu, le Rév. Richard Shaull.



Face à la famine mondiale et à la bombe-H, l'homme doit changer ou disparaître, a déclaré M. Josué de Castro, dans l'exposé qu'il a fait à la séance d'ouverture de la conférence oecuménique sur la pauvreté qui se déroule présentement à Montréal.

500 délégués étudient en ateliers l'écart entre riches et pauvres

La conférence des Eglises du Canada sur la pauvreté s'est poursuivie hier toute la journée à l'université de Montréal selon l'horaire prévu mais sous un autre mode que dimanche.

En effet pendant toute la matinée et l'après-midi, les délégués ont travaillé en ateliers. Les sept sujets discutés étaient l'éducation, l'habitation, la santé et le bien-être, le commerce et l'aide aux pays en voie de développement, l'alimentation, l'emploi et l'industrialisation, en fin des loisirs.

Durant l'avant-midi, après la présentation d'un film sur la pauvreté au Canada, diffusé par un circuit fermé de télévision, les ateliers ont étudié l'écart qui existe entre riches et pauvres au Canada, dans chacun des domaines ci-haut mentionnés.

Dans l'après-midi, ils reprenaient les mêmes thèmes, mais en élargissant les horizons au monde entier.

En raison du grand nombre de délégués, environ 500, les ateliers sur un même sujet sont souvent doublés. Bien qu'il existe un système de traduction, simultanée, les groupes de travail sont pour la plupart unilingues, soit français, soit anglais. Au dire d'un animateur, il ne s'agit pas là d'un hasard, les groupes ont été ainsi formés pour faciliter les échanges.

La composition des groupes est variée. Ainsi, dans un atelier travaillant sur le problème de l'habitation, se trouvaient des travailleurs sociaux, un industriel, un financier, un avocat,

deux ou trois curés de paroisses, un sociologue, des conseillers en économie familiale, ainsi que quelques membres de comités de citoyens.

C'est d'ailleurs cette diversité qui suscite l'intérêt. La plupart des participants sont des experts ou du moins des personnes engagées dans l'un ou l'autre des sujets à l'étude.

Ceux-ci étaient bien au courant des progrès accomplis dans l'un ou dans l'autre des sujets à l'étude.

Ceux-ci étant au courant des progrès accomplis dans leur secteur, par exemple dans celui de l'habitation, il arrive que la discussion prenne quelquefois une tournure optimiste.

Les gens moins favorisés qui sont en fait les véritables impliqués, ne se gênent pas pour intervenir au bon moment, ramenant tout le monde sur terre! Telle cette dame, membre d'un comité de citoyens qui interrompit l'envolée d'un expert en habitation pour lui demander comment il se faisait que tout dernièrement encore 50 familles de Montréal recevaient par la poste l'ordre de quitter leurs logements sans que pour autant la ville se soit engagée à les reloger. On veut faire du terrain où sont situées les maisons, un terrain de stationnement pour les camions de la ville.

Les discussions se sont donc poursuivies toute la journée. Le soir, les délégués se rendaient au chalet de la montagne pour un dîner officiel après quoi une visite à la Terre de Hommes était prévue.

Grève à la Robin Hood Flour Mills

Les quelque 130 membres du syndicat national des employés de Robin Hood Flour Mills (CSN) ont quitté le travail après la mise à pied de 15 d'entre eux.

Cet arrêt de travail survient après cinq mois de négociations pour le renouvellement de la convention collective qui n'ont à peu près rien donné. L'écart qui sépare les deux parties au chapitre des salaires illustre bien la situation d'ensemble: le syndicat demande une augmentation de 0,95 cents du taux horaire répartie sur une période de deux ans. La compagnie n'offre qu'une augmentation de 0,38 cents répartie sur trois ans.

Les syndiqués estiment que l'attitude intransigeante de la compagnie depuis janvier équivaut, à toutes fins pratiques, à un refus de négocier. Ils se plaignent aussi des délais induits par le syndicat, et le début de cette dernière. En effet, c'est le 9 avril dernier que le syndicat a demandé la conciliation au ministère fédéral du travail mais celle-ci n'a débuté qu'hier.

Devant tous ces délais, les syndiqués ont pris il y a quelques jours un vote secret par lequel plus de 97 pour cent des travailleurs présents ont décidé de se mettre en grève.

Les travailleurs de l'usine montréalaise de Robin Hood devaient également faire à temps supplémentaire une partie de la production de l'usine de la même compagnie située à Port Colborne, Ontario, où

plusieurs centaines de syndiqués, membres d'une union internationale sont en grève depuis un mois. Solidaires de leurs confrères, ils ont refusé la semaine dernière de faire tout temps supplémentaire et ont décidé de s'en tenir à la production normale de l'usine de Montréal.

La compagnie a alors décidé vendredi en guise de représailles de mettre 15 syndiqués à pied. Cet incident a mis le feu aux poudres, les travailleurs ont immédiatement débrayé. Ils ont reçu l'entier appui de leurs confrères ontariens de Port Colborne.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Direction générale des écoles

Demande: 2 bibliothécaires

Qualifications requises:

- 1) qualifications pédagogiques: BREVET "A";
- 2) qualification bibliothéconomique: BLS ou diplôme en bibliothéconomie;
- 3) dynamisme, initiative et entêtement.

S'adresser à:

Directeur des Bibliothèques,
85 Holmes,
Sherbrooke, P.Q.



Vous comptez entrer à l'université cet automne?

Les collèges militaires du Canada vous offrent le meilleur enseignement.

Si vous obtenez votre diplôme de fin d'études secondaires, le plan de formation d'officier des Forces armées du Canada vous offre le moyen de poursuivre vos études, et d'obtenir un diplôme universitaire en arts, en sciences ou en génie.

Une carrière d'officier dans les Forces armées du Canada offre bien des avantages. Si vous projetez d'entrer à l'université cet automne, venez nous voir. Cela peut vous ouvrir un brillant avenir.

Centres de recrutement

1254, rue Bishop, 50, rue Couture,
Montréal, Qué., Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 866-2449, Tél.: 562-0870

Aucune demande ne pourra être considérée après le 28 juin 1968

Venez avec nous. Les Forces armées du Canada.

DR-47-349F

CADRE SUPÉRIEUR - GESTION FISCALE

Une grande société industrielle canadienne, qui compte plusieurs usines et bureaux au Canada, désire s'adjoindre les services d'un cadre supérieur en fiscalité. Essentiellement, les fonctions de ce cadre supérieur consisteraient à planifier et coordonner les lignes de conduite de la société en ce qui regarde toutes ses questions fiscales et celles de ses filiales.

Il est nécessaire que les candidats à ce poste soient des diplômés universitaires en comptabilité ou en droit, et qu'ils aient acquis une solide expérience en tant que spécialistes en fiscalité, soit au service d'une industrie, d'un gouvernement, ou d'une société professionnelle. Il serait aussi utile que les candidats aient des connaissances générales relativement à la fiscalité de pays étrangers. Ce poste conviendrait tout particulièrement à des candidats ayant de 35 à 45 ans, et qui possèdent le français et l'anglais.

La société offre une rémunération basée sur les qualifications des candidats. Cette rémunération saurait intéresser les candidats dont le traitement se situe actuellement entre \$17.000 et \$22.000 par année.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les offres de service des personnes intéressées à ce poste. On est prié de faire parvenir son curriculum vitae complet à l'adresse ci-dessous, compétence de monsieur G. F. Cassidy à Montréal, ou de monsieur H. S. Reinke à Toronto.

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2
P.O. Box 51, Toronto-Dominion Centre, Toronto 1

COMMIS DE PAYE

(Homme)

demandé par Compagnie maritime à Montréal pour préparer liste de paye et aider à d'autres travaux de comptabilité et d'organisation.

Réponse confidentielle — S.V.P. mentionner âge, expérience, éducation, état civil et salaire désiré.

Case 872,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

ÉCOLE SECONDAIRE D'EASTVIEW

Ottawa 7.

On requiert pour le 1er septembre 1968, les services de professeurs pour les matières suivantes:

- Français
- Géographie
- Mathématiques
- Sténographie et dactylographie
- Comptabilité

Nouvelle offre de salaire (encore sous négociation)

Catégorie 1. \$6.300 - \$10.900.
Catégorie 2. \$6.600 - \$11.300.
Catégorie 3. \$7.500 - \$12.700.
Catégorie 4. \$8.000 - \$13.500.

Veuillez adresser votre demande à:

M. R. Scantland, directeur
École secondaire d'Eastview,
235 chemin McArthur,
Ottawa 7, Ont.
Tél. 746-8113

Entrevue: au Holiday Inn,
420 ouest, rue Sherbrooke
Vendredi le 31 mai de 7 à 10 p.m.

AVIS

La Corporation du Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie accepterait des candidatures aux postes de Directeur des services pédagogiques et de Contrôleur — Secrétaire général.

Le Directeur des services pédagogiques est l'adjoint du Directeur général. Il possède la responsabilité des programmes d'études, de leur implantation et des méthodes pédagogiques. Il doit organiser l'enseignement et établir les cédules et horaires.

Les fonctions du Contrôleur et du Secrétaire général ne constitueront qu'un seul et même poste. Celui qui occupera ce poste remplira une fonction de gestion et de contrôle. Il s'occupera de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des statistiques. Il assumera la responsabilité du Comité des relations professionnelles. Il assistera le Directeur général dans les relations internes et externes. Le candidat doit posséder un diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de seize années d'études, en administration, sciences commerciales ou comptables, ou être membre d'une Corporation comptable reconnue. L'expérience pertinente de quelques années dans l'administration publique ou privée lui a permis de connaître et d'appliquer les méthodes modernes de gestion et de contrôle d'une entreprise.

L'article 22 de la Loi des Collèges stipule ce qui suit: Dans le recrutement de son personnel, un Collège doit donner préférence aux personnes à l'emploi des institutions auxquelles il succède compte tenu des besoins du collège ainsi que de l'expérience et de la compétence du personnel dont il s'agit.

Ces emplois seront sujets aux normes déjà établies pour le niveau collégial par le Ministère de l'Éducation. Ces candidatures doivent être adressées et expédiées avant le 8 juin 1968 au:

Directeur général du Collège de la Gaspésie,
C.P. 590, Gaspé, P.Q.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

AGENTS DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11.780 selon la compétence

Possibilité de carrière jusqu'à \$13.860

POSTES

MINISTÈRE DU REVENU (Québec et Montréal)

- Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (Québec)

- Travail de comptabilité générale et de contrôle budgétaire à la Direction de l'éducation permanente.

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE, COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES (Montréal)

- Étude et analyse financière dans le domaine relié au commerce des valeurs mobilières.

MINISTÈRE DES FINANCES (Québec et Montréal)

- Elaboration de règles budgétaires et étude de projections financières - Contrôler l'exécution du budget.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT (Montréal)

- Procéder aux analyses nécessaires à la gestion optimum des capitaux dont l'État dispose.

QUALITÉS REQUISES

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

- CONCOURS 68P-2103. S'inscrire immédiatement, en ayant soin d'indiquer le poste qui vous intéresse.

DIRECTEUR PROVINCIAL du Service de l'inspection des établissements industriels et commerciaux et des édifices publics. - Ministère du Travail. Traitement jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Diplôme universitaire en génie, de préférence civil ou mécanique, et expérience pratique dans le domaine de la sécurité au travail dont quelques années à un niveau de direction, de conception et de coordination.

- Concours 68S-1327. S'inscrire avant le 7 juin 1968.

CHEF DE DISTRICT - Service d'inspection des installations électriques. Traitement initial jusqu'à \$14.300. Ministère du Travail: postes à Québec et à Montréal.

- Coordonner et diriger l'administration d'un district et l'application des lois régissant les installations électriques et les électriciens. - Diplôme universitaire de préférence en génie électrique et expérience technique et administrative du domaine de l'électronique dont quelques années à un niveau de direction.

- Concours 68S-1328. S'inscrire avant le 7 juin 1968.

BIBLIOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$10.030, selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec.

- Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.

- Baccalauréat en bibliothéconomie.

- Concours 68P-2112. S'inscrire avant le 31 mai 1968.

AGRONOMES - Traitement initial jusqu'à \$10.770 selon la compétence. Diverses régions administratives.

- Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation: travaux de recherches, d'inspection et de contrôle des produits agricoles. Assistance technique aux agriculteurs et collaboration aux plans d'aménagement de territoires.

- Office du Crédit Agricole: travaux d'évaluation de fermes et d'enquête en rapport avec les demandes de prêt. Assistance technique aux requérants et surveillance de l'exploitation agricole.

- Être membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec.

- Concours 68P-2106. S'inscrire avant le 14 juin 1968 en ayant soin de déposer une preuve d'appartenance à la Corporation des agronomes de la province de Québec.

DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE - Traitement initial jusqu'à \$17.500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner et diriger l'élaboration de programmes de perfectionnement et de recyclage en vue de favoriser le développement des ressources humaines nécessaires à la réalisation des politiques gouvernementales.

- Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'homme; une dizaine d'années d'expérience de travail dont un certain nombre dans le domaine des programmes de formation à un niveau de conception, de coordination et de direction.

- Concours 68S-1329. S'inscrire avant le 15 juin 1968.

CONCILIATEUR - Traitement initial de \$6.315 à \$12.300 selon la compétence. Ministère du Travail, Québec et Montréal.

- Veiller à l'application du code du Travail en matière de règlement des récentes dans les relations patronales-ouvrières.

- Diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline appropriée; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.

- Concours 68P-2114. S'inscrire avant le 31 mai 1968.

ANALYSTES EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec.

- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

- Concours 68P-2108. S'inscrire avant le 31 mai 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 1454, rue de la Montagne, Montréal 25 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Aujourd'hui

Inauguration, à 16h, du Centre de technologie Chemeil au 1450, boul. Marie-Victorin, à St-Basile-de-Longueuil. Une réception suivra au Vieux Presbytère, 15, rue des Peupliers.

La 31e assemblée annuelle de la Société des infirmières visiteuses de Montréal aura lieu à 16h30, au siège social de la société, rue Roy, à Montréal. M. Gilles D. Bergeron, sous-ministre adjoint, représentera le ministère de la famille et du bien-être social.

L'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal tiendra une assemblée ce soir, à 20h, au 112, avenue des Pins. Le sujet à l'étude: applications pratiques de recherches récentes. Les organisateurs de cette soirée sont les Drs Jacques Genest et Gilles Lévesque.

Une cérémonie officielle aura lieu ce soir, à 20h, à l'occasion du transfert du commandement de l'unité de la marine réserve "Donnacora". Le public est invité à cette cérémonie qui aura lieu à 2055, rue Drummond.

La Commission Castonguay poursuit ses audiences publiques cet après-midi, à 14h30, à l'amphithéâtre de la bibliothèque St-Sulpice, à Montréal. Sera entendu, le Conseil des œuvres de Montréal (conjointement avec le Montréal Council of Social Agencies).

Les Amis Canadiens de l'Alliance israélite universelle tiennent une assemblée ce soir, à 20h15, à la Synagogue espagnole et portugaise, 4894, avenue St. Kevin, Mt. Le juge Harry Batshaw, délégué à la conférence des droits de l'homme des Nations unies, fera rapport sur cette conférence. Prendront aussi la parole le professeur John P. Humphrey, Mme Thérèse Casgrain et M. Gérard Rancourt.

L'Association des naturopathes du Québec convoque tous les journalistes à une importante conférence de presse qui aura lieu cet après-midi, à 17h, au salon "Alpine" de l'hôtel Mont-Royal. Les représentants officiels des naturopathes, MM. Raymond Barbeau et Jean-Marie Brunet, respectivement président et secrétaire-trésorier de l'association, exposeront leur opposition formelle au nouveau projet de loi modifiant la loi médicale du Québec.

Réunion ce soir, à 20h, de tous les naturalistes de la ville de Longueuil au pavillon Marie-Victorin du collège de Longueuil, 147, chemin de Chambly, Longueuil.

L'Assemblée générale de l'Association des anciens élèves du collège Notre-Dame aura lieu ce soir, à 20h30 au centre Notre-Dame, 3791, chemin de la Reine-Marie. L'assemblée sera suivie d'un buffet froid. Renseignements: 739-3371.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ? POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES. MAÎTRISE DE : UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)

RUSSE, ALLEMAND, LATIN, Anglais, ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC, RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE. UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CRÉPER 8697 DE GASPE, MONTRÉAL 11 381-7372 DE 9 A.M. À 10 P.M.

Si le TOIT est à VERSANT Faites installer des

GOUTIÈRES - "ho do" MOTELS. LONGUEURS DE 45 SANS JOINTS • GALVANISÉES - ALUMINIUM - CUIVRE. Estimer gratuits. MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244. **PRIMEAU MÉTAL INC.** INSTALLATION EXCLUSIVE.

LE DEVOIR

MARDI, 28 MAI 1968

La compagnie Bell veut modifier ses tarifs d'appels interurbains

Bell Canada et le réseau téléphonique trans-canadien ont fait connaître aujourd'hui leur intention de modifier les tarifs d'appels interurbains.

Le projet prévoit un tarif maximum de \$1.00 (de tarif actuel est de \$1.95) pour les trois premières minutes d'un appel, par l'interurbain automatique, fait au Canada après minuit. Le tarif serait de 75 cents pour les communications à l'intérieur du Québec et de l'Ontario.

Ces modifications envisagées par Bell Canada seront présentées aujourd'hui à la Commission canadienne des Transports.

D'autre part, Bell Canada compte augmenter de 5 à 20 cents les appels de personne à personne dans un rayon de 100 milles.

D'autre part, la période des appels familiaux (10 minutes pour le prix de cinq) débuterait à 22h au lieu de 20h. Enfin, un nouveau tarif de 10 cents viserait les trois premières minutes de tout appel interurbain fait sur une distance de dix milles ou moins (le cas échéant), ce qui annulerait le tarif actuel de 10 cents établi pour les cinq premières minutes.

Le tarif maximum de \$1.00, qui entrerait en vigueur le 15 septembre, s'appliquerait aux trois premières minutes des appels faits au Canada, par l'interurbain automatique, entre minuit et 6h du matin. Le tarif actuel, qui vise la période de minuit à 4h30, se fixe à \$1.95.

Les modifications tarifaires prévues pour le 7 juillet comprennent un tarif maximum de 75 cents pour les trois premières minutes d'une communication par l'interurbain automatique établie entre minuit et 6h du matin à l'intérieur du Québec et de l'Ontario. Le nouveau tarif s'appliquerait aussi aux messages acheminés dans les circonscriptions qui ne bénéficient pas encore de l'interurbain automatique.

Bell Canada propose, en outre, un tarif maximum de \$1.00 pour les trois premières minutes d'un appel fait de numéro à numéro, au Québec et dans l'Ontario, entre 20 h et 6 h du matin et toute la journée du dimanche. Le tarif maximum actuel est de \$1.50.

Les postiers voteront sur l'opportunité de se mettre en grève

(PC) — "A moins que le Conseil du Trésor ne modifie son attitude, les postiers débrayeront dans un avenir rapproché".

C'est l'avertissement qu'a lancé M. William Kay, président national de l'Union canadienne des postiers, qui s'adressait à 400 délégués de ce syndicat de 14,000 membres dont le 10e congrès triennal se déroule dans la Métropole canadienne.

"S'écarter de son texte, le président Kay a déclaré: J'ai

Le projet de Bell Canada, destiné à encourager le recours à l'interurbain automatique, comporte aussi un tarif maximum de \$2.00 pour les trois premières minutes d'une communication établie de numéro à numéro, entre 6 h du matin et 18 h du lundi au samedi inclusivement, dans le territoire du Québec et de l'Ontario. Le tarif maximum actuel est de \$2.55.

En revanche, des réductions allant jusqu'à \$1.10 sont prévues pour les appels de personne à personne faits sur plus de 350 milles.

Bell Canada a également songé à une nouvelle formule "en bloc" pour le service interurbain, qui entrerait en vigueur le 18 août. Il s'agit de l'Uniprix qui permettrait à l'abonné au service résidentiel à ligne individuelle de s'assurer, pour une somme mensuelle de \$10, soixante minutes de conversation téléphonique par l'interurbain automatique. Le tarif "Uniprix" intéresserait les communications établies entre midi et 20 h avec toute circonscription de Bell Canada dans la province de l'usager.

Un investissement de \$4 millions

Nouvelle usine à Saint-Jérôme

SAINT-JEROME — La société International Telephone and Telegraph Corporation a annoncé hier soir qu'elle investira \$4 millions pour la construction d'une nouvelle usine à Saint-Jérôme.

"Cet investissement montre bien la confiance que ITT a dans les possibilités du Québec et du Canada en général", a déclaré à cette occasion M. Claude Desjardins, le président de ITT Wire and Cable, une filiale de ITT Canada Ltd.

La nouvelle usine de Saint-Jérôme permettra à ITT Wire and Cable de fabriquer au Canada tous les produits destinés aux Canadiens et d'élargir ses marchés.

L'usine même coûtera \$1.25 million et occupera environ 100,000 pieds carrés, dans le secteur industriel de Saint-Jérôme. Elle fournira du travail à quelque 150 à 250 employés. Le coût de la machinerie sera de \$2.5 millions.

On y produira des fils et des câbles électriques pour toute l'Amérique du Nord et même pour l'étranger. La production doit commencer au cours de l'année.

La ferme conviction que nous serons en grève dans un proche avenir à moins que le Conseil du Trésor ne modifie son attitude. Conséquemment, des bulletins de vote pour décider s'il y a lieu ou non de débrayer seront mis à la poste le 29 mai.

L'UCP et l'Union canadienne des facteurs, qui compte 10,000 adhérents, négocient conjointement avec le gouvernement fédéral depuis l'expiration de leur dernier contrat collectif, soit depuis le 1er août 1967.

La FTQ réclame une chaire universitaire de physiologie du travail

La Fédération des travailleurs du Québec et son affilié, le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, annoncent qu'ils rencontreront le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, ainsi que de hauts fonctionnaires du travail, de la santé et de l'éducation, mercredi matin à Québec, dans le but de leur soumettre un mémoire réclamant essentiellement la création d'une chaire universitaire de physiologie du travail au Québec.

La délégation syndicale se composera notamment de MM. Robert Lavoie, directeur des services sociaux de la FTQ, et Raymond Lapointe, représentant des métallurgistes, ainsi que des docteurs Benoît Deshaies et Robert Leroux, de la polyclinique médicale populaire de Montréal.

M. Bellemare sera entouré de ses sous-ministres, de même que de sous-ministres du ministère de la santé et d'un haut fonctionnaire de l'éducation.

Le mémoire est un document d'une quarantaine de pages qui sera communiqué à la presse au moment de sa présentation au ministre du travail.

Les négociations ont repris entre les enseignants et leurs employeurs

de notre envoyé spécial — Gilles Gariépy

QUEBEC — A la demande de la partie syndicale, les négociations ont repris hier après-midi (plutôt qu'aujourd'hui) à Québec entre les porteurs de parole de 61,000 enseignants et ceux de leurs employeurs, les commissions scolaires et le gouvernement.

Toutefois, les observateurs qui s'attendaient, quelques jours avant l'échéance tellement dramatisée du 1er juin, à une sorte de "sprint" spectaculaire dans les négociations ont été plutôt déçus.

Au cours de la séance de l'après-midi, les négociateurs n'ont abordé qu'un seul article du projet de convention, soit l'article V-14, traitant des assurances collectives. A l'ajournement, même sur ce point

relativement mineur en regard des clauses "prioritaires" encore en suspens, l'accord n'était toujours pas fait bien qu'on ait pu sentir à un moment que la partie patronale se préparait à jeter du lest. Les négociations, assez animées par moments, se sont déroulées dans l'atmosphère habituelle de courtoisie et les observateurs n'avaient pas l'impression d'avoir devant eux des gens particulièrement pressés ou soumis à quelque panique que ce soit.

Au moment de mettre sous presse, les résultats des pourparlers de la soirée n'étaient pas encore connus, mais on spéculait sur les chances de voir les parties décider soudain de s'échanger des con-

A Saint-Pierre Apôtre de Longueuil

Les paroissiens financent leur fabrique sans intérêt

Les membres de la communauté paroissiale de St-Pierre Apôtre de Longueuil, dont le curé est le chanoine Armand Racicot, viennent d'instaurer un système de financement tout à fait nouveau.

M. Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean, présidait hier soir l'assemblée au cours de laquelle, ce nouveau système était officiellement mis en vigueur.

Il s'agit d'un prêt sans intérêt des paroissiens à la fabrique, constaté par une émission d'obligations et remboursé à même les revenus ordi-

naires de la fabrique. Si le prêt consenti par le paroissien ne produit aucun intérêt, il lui permet toutefois de réaliser un profit considérable en ce qu'il lui évite le refinancement onéreux de la dette paroissiale.

En effet avec l'instauration du nouveau régime, est aboli du même coup le système de la répartition qui grevait depuis quinze ans les propriétés des paroissiens.

La nouvelle façon de faire a été conçue par le financier Roland Pillenière, un des paroissiens de Saint-Pierre Apôtre, et mise au point bénévolement par les avocats et notaires de la paroisse. Le système que l'on qualifie de coup de maître, semble bien fonctionner puisqu'il a permis de collecter spontanément une somme d'au-delà de \$200,000.

Une des modalités intéressantes de cette émission d'obligations, est qu'elle est offerte en coupures de \$100.00 dont le remboursement est fait par un tirage au sort. Les marguilliers doivent à chaque mois établir le coût d'opération de la fabrique et verser dans un compte spécial tout le surplus des recettes ordinaires qui sert alors à acquitter les débetures. On tire au sort

nier d'avancer de six mois l'application de l'échelle offerte pour la troisième année du contrat.

L'échec de ces tentatives de rapprochement laisse toujours subsister un écart de \$53 millions entre la demande syndicale d'augmentations

Voir page 6: Les négociations

et l'on rembourse les propriétaires des débetures chanceuses!

La répartition était jusqu'à ce jour administrée par le Trust général du Canada et cela ne se faisait pas sans intérêt. En dépit des complications juridiques, réglées d'ailleurs grâce aux bons soins des paroissiens avocats, le système paraît donner satisfaction à tous le monde.

800 jeunes pour 12 emplois de guides à l'Expo d'Osaka

OTTAWA (d'après la PC) — Plus de 800 jeunes Canadiens ont déjà formulé leur demande pour la douzaine de postes disponibles comme guides au pavillon du Canada à l'Exposition d'Osaka, au Japon, en 1970.

De ceux-ci, environ 160 parlent déjà japonais (120 sont d'origine japonaise). Tous les autres affirment qu'ils le parleront couramment d'ici l'ouverture de l'Exposition au printemps 1970.

Les demandes d'emploi arrivent déjà à un rythme d'environ 75 par jour.

De leur côté, les concepteurs et les "designers" employés par la participation canadienne à Osaka suivent des cours de japonais deux fois par semaine dans une salle de classe d'Ottawa. Ils croient pouvoir parler un peu japonais d'ici l'été prochain; quelques-uns d'entre eux, qui auront affaire au public, devront parler couramment.

Excelsior Business College

4080 DE LORIMIER

(FORME DES SECRÉAIRES DEPUIS 1919)

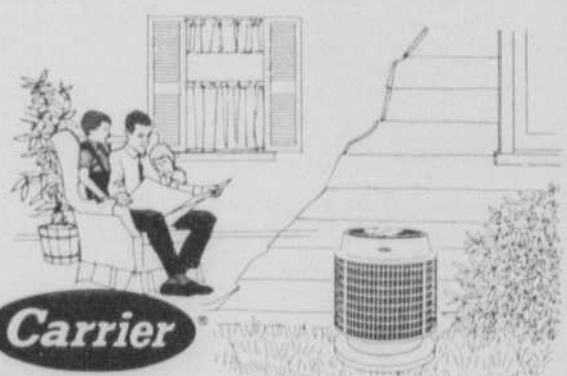
Vous offre, de jour, un cours commercial bilingue en un an, après une onzième année, et reprend ses cours du soir en septembre prochain; Anglo, sténographie, dactylographie, plus secrétariat médical vous seront donnés par des professeurs compétents.

TELEPHONE: 527-1276

Carrier

Soyez prêts Pour la saison estivale pour des années à venir

AJOUTEZ À VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE À AIR COMPRIMÉ UN CLIMATISEUR



Ce climatiseur de Carrier Air Conditioning Co. est tout nouveau, vraiment supérieur et se vend à très bas prix, en plus de nos propres ventes qui vous permettent de posséder ce système central de climatisation à des prix incroyablement bas. Nous faisons notre propre installation, le service, et pouvons financer.

DANIELS & MANNARD LTD.

216 Ronald Drive, Montréal-Ouest
489-6881

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE L'HOMME

"LE CHARME FÉMININ"

ENFIN UN LIVRE TRAITANT DE TOUS LES PETITS TRUCS QUE LA FEMME MODERNE DOIT CONNAÎTRE

• VÊTEMENTS DE BASE • TISSUS • CHOIX DES COULEURS • MESURES IDÉALES etc.

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

\$2.00

En vente partout ou à LA LIBRAIRIE DUCHARME Ltée

418 ouest, Notre-Dame (849-1146)

Distributeur: Agence de Distribution Populaire Inc. 1130 est, rue de la Gauchetière (523-1600)



EDITORIAL

L'humanité au bord de la famine

Pendant qu'au Canada, nos débats politiques se perdent en raffinements subtils sur des questions de sémantique, une échéance brutale, prochaine, inéluctable, guette, au dire des spécialistes, l'espèce humaine. Cette échéance porte un nom très simple: la FAMINE.

Dans l'exposé saisissant qu'il présentait dimanche soir aux participants à la Conférence des Eglises sur la pauvreté, le professeur Josué de Castro a rappelé les dimensions cardinales de ce problème terrifiant. On nous permettra de nous y arrêter à notre tour, en nous aidant d'un ouvrage qui vient de publier deux Américains, les frères William et Paul Paddock, et intitulé "Famine 1975", et d'un autre ouvrage, intitulé "Nous allons à la famine", publié aux Éditions du Seuil par René Dumont et Bernard Rosier.

Que la famine sévise dans maintes parties du monde, voilà un fait tellement connu qu'il est devenu presque banal d'en parler. Lorsque ce problème est évoqué, on s'apitoie sur le sort de ceux qui ont faim. On tire de sa poche un dollar destiné à leur venir en aide. Puis on retourne à ses soucis habituels en se disant vaguement que quelqu'un, quelque part, réussira sans doute un jour à mettre de l'ordre là-dedans.

Devant les statistiques angoissantes qui sont rendues publiques, de temps à autre, sur l'augmentation phénoménale de la population et la rareté sans cesse croissante de la nourriture disponible, on s'inquiète un moment. Puis vite l'on se rabat sur l'une ou l'autre des solutions-miracles que mettent de l'avant les spécialistes. Certains mettent toute leur foi dans les programmes de limitation des naissances. D'autres s'accrochent au mythe de la réforme agraire. D'autres parlent de programmes d'assistance à l'échelle internationale. D'autres parlent de semer du blé dans la brousse africaine ou dans la jungle de l'Amazonie.

La vérité brutale, s'il faut en croire les frères Paddock et de nombreuses autorités (y compris une commission d'étude du gouvernement américain) qui ont étudié le problème de façon plus scientifique, c'est qu'aucun de ces moyens magiques ne pourra réussir à faire reculer à temps l'échéance tragique qui pèse sur notre génération. On discute désormais afin de déterminer si la famine éclatera pour de bon en 1975, en 1980

ou en 1984. Nul, parmi les experts qui ont écrit récemment sur ces problèmes, ne paraît mettre en doute la perspective d'une famine imminente.

Ce mal dont les frères Paddock parlent comme d'une certitude mathématique, d'autres auteurs non moins sérieux, notamment les professeurs Dumont et Rosier, l'entrevoient également comme très probable. Au terme du volume intitulé "Nous allons à la famine", ils doutent que les pays privilégiés puissent sortir à temps de leur égoïsme, et après avoir conclu que "le monde serait menacé d'une catastrophe sans précédent dans l'histoire", ils ajoutent cette prédiction sévère: "le plus étonnant, quand on écrira celle-ci, sera le petit nombre de ceux qui l'auront prévue, alors que sa probabilité était si éclatante".

Devant des perspectives aussi noires, deux voies principales s'ouvrent à ceux qui ne veulent pas sombrer dans la résignation ou l'inconscience.

L'une de ces voies est représentée par les frères Paddock. Dans leur ouvrage marqué au coin d'une sécheresse spirituelle inouïe, ces deux Américains "réalistes" voient venir la tragédie avec un regard froidement clinique. Rejetant l'une après l'autre toutes les solutions dont nous parlions tantôt, ils ne voient que quatre pays qui puissent contribuer à combler le déficit alimentaire des pays pauvres. Trois de ces pays, l'Argentine, l'Australie et le Canada, doivent, selon eux, être considérés comme des facteurs mineurs d'une solution éventuelle. Du pays capable de fournir une contribution majeure, ils ne voient que les États-Unis. Et pourtant ce pays, même s'il cultivait à plein toutes ses terres arables et voulait pratiquer la charité parfaite, "ne saurait disposer d'assez de nourriture pour conserver la vie à tous ceux qui auront faim". Partant de ce théorème inexorable, les frères Paddock concluent qu'il ne reste qu'une ligne d'action: il faudra, selon eux, procéder à l'opération "triage", c'est-à-dire choisir, parmi les peuples en détresse, ceux qui mériteront le plus d'être aidés, et abandonner les autres à leur sort dans l'espoir qu'il sortira de cette catastrophe un monde meilleur.

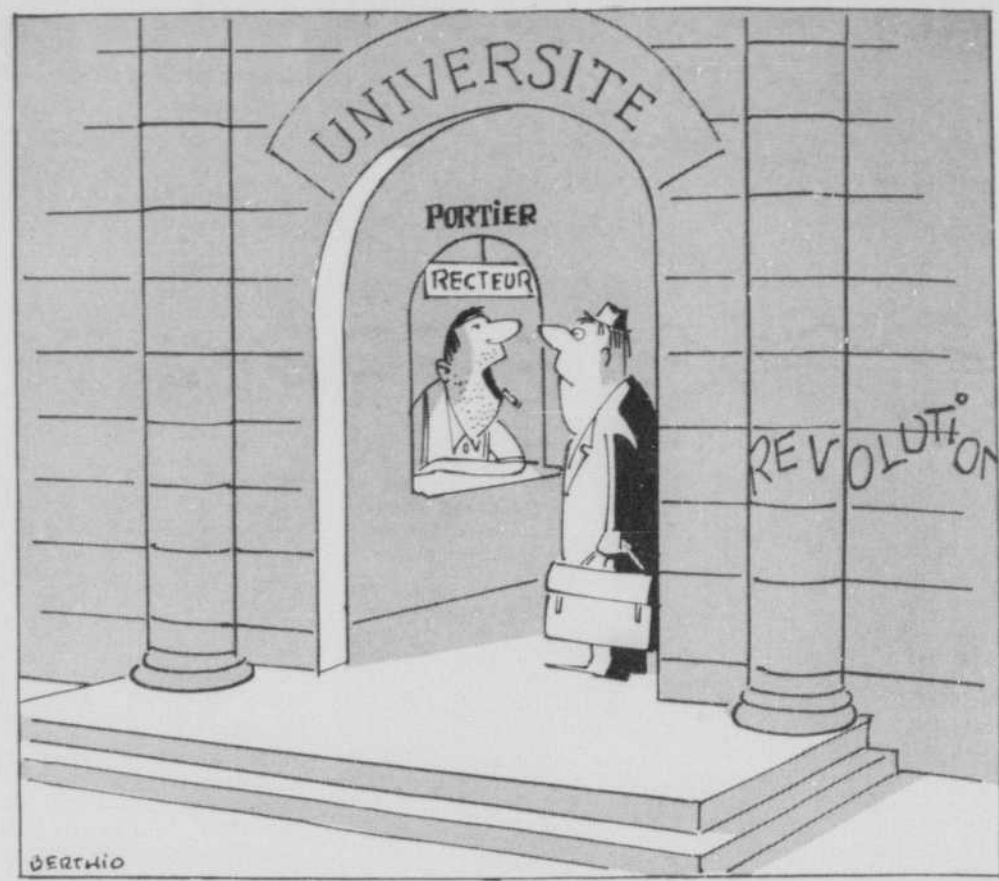
La seconde voie est représentée par un homme comme Josué de Castro et par des auteurs comme Dumont et Rosier. Nous ne

connaissons pas assez intimement la pensée de chacun de ces hommes pour discerner les désaccords particuliers qui existent peut-être de l'un à l'autre. Mais nous croyons discerner, chez chacun, un même refus de ce fatalisme historique auquel succombent les frères Paddock. Plutôt que de se borner à une étude en laboratoire du problème de la faim, de Castro, Dumont et Rosier relient la situation présente du monde aux structures économiques, sociales et politiques qui l'ont engendrée. Refusant de désespérer de l'homme, ils veulent encore croire qu'un immense effort de transformation des structures pourrait permettre à l'humanité de triompher du défi qui pèse sur elle. Ce n'est pas qu'ils soient aveuglément optimistes. "En allant jusqu'au bout de notre pensée, laissent tomber Dumont et Rosier, nous avouerions qu'il paraît difficile d'éviter les famines généralisées, des surcroûts de misère, sinon des explosions". Mais ils ajoutent aussitôt que cet aveu, loin de les conduire au désespoir, les incite plus encore "à tout tenter pour réduire l'ampleur des désastres, puisque nous sommes tous responsables de notre commun destin".

Tel est, en quelques mots, le redoutable, l'effrayant problème qu'étudient, ces jours-ci, à l'université de Montréal, quelques centaines de représentants des Eglises chrétiennes du Canada. Dumont et Rosier écrivent, vers la fin de leur livre: "Le plus urgent est d'accélérer la prise de conscience, par le plus grand nombre, de l'extrême gravité de la situation. Provoquer des discussions sur les diverses solutions possibles permettra de les préciser et de les améliorer". Ce conseil reste profondément vrai, même si l'on ne peut se garder d'une certaine impatience à la pensée de nouvelles études qui pourraient rester sans lendemain.

La conférence qui se poursuit à l'université répond à un devoir des Eglises chrétiennes. Il serait vain de la critiquer sous prétexte qu'elle coûtera \$40 ou \$50,000. Mais la responsabilité des Eglises serait terrible si cette conférence ne devait être qu'un vain exercice de rhétorique. Elle doit être le point de départ d'une action qui sortira une fois pour toutes un pays comme le Canada de la torpeur bourgeoise où il est enlisé en face d'un problème qui menace l'avenir de l'homme.

Claude RYAN



-Dorénavant, je cumule les deux fonctions

Le 50e anniversaire de l'éphémère république indépendante d'Arménie

par C. Minassian, collaboration spéciale

Cette année, les Arméniens dispersés dans le monde entier, fêtent le 50e anniversaire de la proclamation de la République Arménienne, survenue le 28 mai 1918. Cette indépendance des temps nouveaux fut acquise la même année que celles de la Pologne, de la Tchecoslovaquie et de tant d'autres pays, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, après leur libération de jougs étrangers auxquels ils avaient été soumis durant des siècles.

Depuis quelques années, le Canada a été devenu un pays de prédilection pour beaucoup d'Arméniens, qui s'installent, de plus en plus nombreux, dans ce pays.

En l'espace de 10 ans, leur nombre est passé de 300 personnes à 12,000 immigrants dans la seule ville de Montréal. Et d'après les prévisions ce nombre dépasserait le cap des 20,000 d'ici quelques années.

Nous pensons néanmoins, qu'il y a fort peu de Canadiens en général, et de Montréalais en particulier, qui connaissent vraiment les Arméniens, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont été, d'où ils viennent, quelles sont leurs aspirations.

Origine historique

Nous avons voulu mettre à profit l'occasion de ce cinquantenaire de la proclamation de la République Arménienne, pour faire connaître un peu aux lecteurs de ce journal, leurs nouveaux concitoyens qui sont les Arméniens.

L'Arménie historique est une contrée qui s'étend entre les mers Noire et Caspienne, limitée au nord par les montagnes Caucase. C'est le pays biblique du mont Ararat, sur lequel vint s'élever l'arche de Noé.

Les Arméniens ont une histoire écrite vieille de plus de 3,000 ans. Ils ont été les contemporains de plus anciennes civilisations du monde, dont les civilisations assyrienne, hellénique, persane, romaine et byzantine.

Évangélisés par les apôtres Thadée et Barthélémy, ils ont été les premiers, en l'an 283, à adopter le christianisme en tant que religion d'État, sous l'impulsion du fondateur de l'Eglise nationale arménienne, Saint Grégoire l'Illuminateur, qui commença par convertir le roi Tiridate III, lequel, après avoir détruit les temples païens, imposa la nouvelle religion à l'ensemble de ses sujets.

Grand et difficile destin

"Une nation, ce n'est pas seulement une frontière et un État, c'est, avant tout, une mission" a écrit le grand poète français Charles Péguy.

Dans le cas des Arméniens, cette mission avait été, grâce à la situation géographique du pays, de servir d'intermédiaire et d'interprète entre l'Occident et l'Orient, essayant de les expliquer l'un à l'autre et de réconcilier leurs génies opposés mais complémentaires.

Ce rôle, l'Arménie l'avait joué dans l'Antiquité entre Rome et les Parthes; elle l'a poursuivi au Moyen Âge entre Byzance et l'Empire Arabe, puis, dans les temps modernes entre l'Europe et l'Orient musulman. Ainsi, elle a mérité, à juste titre, sa qualification de "bastion avancé de la civilisation occidentale aux portes de l'Orient".

Ce rôle et cette position de l'Arménie, au carrefour des grands courants convergents et opposés de la civilisation humaine, s'ils ont eu une influence favorable sur le développement de sa culture et de sa civilisation propres, l'ont placée fatalement sur le chemin de toutes les grandes attaques de l'Asie contre le Sud-Est de l'Europe.

Six siècles d'esclavage

Ainsi, l'Arménie fut alternativement la proie des peuples de l'Orient et de l'Occident.

Péguy, mais elle en sortit essouffée, mutilée, territorialement en gloutine par ses puissants voisins et fut, en fin de compte, politiquement rayée de la carte du monde à partir du XIVe siècle.

Mais grâce à leurs particularités, ainsi que grâce à leur farouche détermination de survivre à tout prix en tant qu'entité nationale, les Arméniens purent préserver leur physionomie nationale et culturelle malgré six siècles d'esclavage politique sur leur propre sol.

Quelques-unes de ces particularités, parmi les plus importantes, ont été:

1) leur religion: chrétiens, ils se sont servis de leur Eglise Nationale contre leurs occupants turcs, musulmans.

2) leur langue: avec un alphabet totalement différent des autres alphabets, qui leur a permis de résister à toutes les tentatives d'assimilation culturelle entreprises par les différents occupants de leur territoire national. Et ainsi, ils ont pu développer une littérature extrêmement riche qui suscite l'admiration de tous les armenologues, mais qui demeure inconnue du grand public des lecteurs à cause, précisément, de cet alphabet et de cette langue différents des autres, et aussi, à cause du nombre relativement peu élevé de traductions en langues étrangères.

3) la configuration du pays: les pays de haute montagne ont toujours été le foyer de races fières, décidées à défendre chèrement leur vie et leur autonomie. Sans ses hautes montagnes, ce peuple n'aurait pu se perpétuer jusqu'à nos jours.

La résistance

Au XIXe siècle, l'Arménie était politiquement divisée entre la Turquie Ottomane (l'Arménie Occidentale) et la Russie des Tsars (l'Arménie Orientale). Les Turcs pratiquaient une politique d'oppression socio-économique et d'extermination physique. Les Russes appliquaient une politique d'assimilation culturelle, en abolissant un à un les privilèges accordés aux Arméniens.

En Arménie Occidentale, sous domination turque, les Arméniens organisèrent la résistance contre l'oppression. En 1890, les groupements de résistance créés par les partis politiques nationaux, se fusionnèrent en une Fédération des Révolutionnaires Arméniens, qui prit la tête du mouvement d'émancipation et lutta pour l'obtention de conditions de vie décentes dans l'Empire Ottoman. Le plus important de ces partis nationaux, le parti Dachnakzoutoun, a fêté cette année le 78e anniversaire de cette fusion.

Du génocide à l'indépendance

Les Turcs n'ayant nullement l'intention de permettre l'émancipation des Arméniens vivant sous leur autorité, organisèrent en 1915, à la faveur de la Première Guerre Mondiale et sous la direction d'un commandant efficace du gouvernement des Jeunes-Turcs alors au pouvoir, la froide et systématique extermination des populations arméniennes vivant dans l'Empire Ottoman. Ce fut le premier génocide de l'Histoire contemporaine organisée et réalisée froidement par un État, en plein XXe siècle civilisé. Sur une population totale de 2 millions et demi, un million et demi d'Arméniens périrent de la main des soldats et des gendarmes, qui recevaient leurs ordres directement du gouvernement central, installé à Constantinople. La population turque, dans son ensemble, participa aux actes de pillage de biens et d'enlèvement d'enfants en bas âge et de jeunes femmes. Ceux des Gouverneurs de province, des fonctionnaires et des individus qui, poussés par des sentiments humains, refusèrent d'obéir aux instructions gouvernementales, furent sévèrement punis et remplacés par des serviteurs dociles.

L'impunité dont jouit et bénéficie ce premier génocide, permit sans aucun doute possible l'organisation du second génocide du siècle, celui organisé par Hitler qui, le 22 août 1939, annonçant à ses chefs militaires la date de la guerre contre la Pologne, formulait

ainsi ses directives: "Notre force doit résider dans notre rapidité et notre brutalité. J'ai donné l'ordre à des unités S.S. de se rendre sur le front polonois et de tuer sans pitié hommes, femmes et enfants. Qui donc parle aujourd'hui de l'extermination des Arméniens?" Il ajoutait cette phrase pour apaiser les scrupules de ses subordonnés.

Les Turcs exterminèrent donc les Arméniens Occidentaux. La moitié de la nation entière. Car, heureusement, l'autre moitié vivait de l'autre côté de la frontière en Arménie Orientale.

Les rescapés des massacres se réfugièrent dans des pays hospitaliers, comme la France, les États-Unis, les différents pays de l'Amérique Latine, les pays arabes du Moyen-Orient, la Grèce, l'Iran; d'autres passèrent en Arménie Orientale où, après la Révolution Bolchevique et après avoir repoussé les attaques des armées turques qui désiraient anéantir également cette autre moitié de la nation arménienne, fut proclamée la création de la République Indépendante Arménienne, le 28 mai 1918, et dont les Arméniens fêtent cette année le 50e anniversaire.

Éphémère liberté

Cette indépendance avait été déclarée dans des conditions pénibles, comme nous venons de le voir, et les responsables de la nouvelle République avaient à faire face à toutes sortes de problèmes graves. D'abord et avant tout, les frontières du pays avaient été réduites au minimum, les régions offrant des possibilités d'expansion économique et industrielle, demeurant aux mains des Turcs. Ensuite, tous ces réfugiés rescapés miraculeusement des massacres, étaient venus s'ajouter à une population économiquement et militairement affaiblie à cause de sa participation aux efforts de guerre déployés par les Russes sur le front caucasien. Cet affaiblissement avait été d'autant plus rapide que la Russie des Tsars n'avait déployé aucun effort pour révaloriser son ancienne province d'Arménie. Malgré toutes ces difficultés, les autorités de la nouvelle République mirent tout en œuvre pour organiser le pays du mieux qu'ils le pouvaient, pendant deux ans et demi. Mais cette fois-ci ce furent les divisions de l'Armée Rouge qui attaquèrent et occupèrent la jeune République, comme elles avaient procédé déjà en Ukraine, en Géorgie, et en d'autres Républiques issues de l'ancien Empire Russe. C'est ainsi qu'à la fin de 1920 fut réalisée la soviétisation de l'Arménie. Actuellement, l'Arménie Soviétique, l'ancienne Arménie Orientale, est l'une des 15 Républiques Socialistes Soviétiques de l'Union Soviétique.

Mais ce n'est toujours qu'une petite partie seulement de l'Arménie véritable. Et ce n'est toujours pas l'Arménie libre dont rêvent les Arméniens dispersés dans le monde entier. Ces derniers, qui sont les descendants directs de la première et de la deuxième générations des survivants des massacres de 1915 et dont le nombre atteint 4 millions et demi à travers le monde entier, n'ont pas renoncé à leurs droits, à leurs terres de l'Arménie Occidentale, aujourd'hui occupées par la Turquie, malgré les dispositions du Traité de Sévres de 1920.

Hitler avait peut-être raison en ce qui concerne la diplomatie internationale; en effet, plus personne ne parle aujourd'hui de l'extermination des Arméniens et du piétinement de leurs droits territoriaux, dans les milieux diplomatiques. Mais il se trompait lourdement en ce qui concerne les Arméniens de la Diaspora. Chaque Arménien, où qu'il se trouve en ce vaste monde, conserve, enfoncé au fond de son cœur et de sa détermination, cette parcelle de terre qui appartenait à ses pères et grands-pères. Aux jours commémoratifs des massacres de 1915 et de la Proclamation de l'Indépendance de 1918, les descendants des anciens habitants de l'Arménie Occidentale transformés en un second peuple errant, renouellent leur détermination d'entrer en possession de ce qui leur appartient et qui leur reviendra tôt ou tard.

BLOC NOTES

Où est le racisme à Moncton?

L'Évangéline de Moncton reproduisait, la semaine dernière, un article du magazine torontois News and Views, organe de la "Canadian Protestant League". Cet article traitait des relations entre anglophones et francophones dans la ville de Moncton.

L'auteur de l'article explique d'abord que Moncton est devenu "un centre important de racisme français". Il rappelle que, au cours de la dernière décennie, le Collège Saint-Joseph a été transféré à Moncton où il a acquis le statut d'université. L'éducation, dit-il, y est presque entièrement dispensée en français et, cela va de soi, sous la tutelle du clergé catholique. On estime, dit toujours le magazine, que plus de 30% de ses étudiants viennent du Québec et sont imbus d'idées séparatistes.

Au cours des dernières semaines, lit-on encore, un groupe d'étudiants catholiques francophones, des "têtes chaudes", ont présenté au maire Leonard C. Jones de Moncton des demandes déraisonnables. Les concessions spéciales réclamées ont été à bon droit refusées. Quelques jours plus tard, un grand nombre de ces jeunes gens ont frappé à la porte du maire et déposent chez lui une fête de porc. Évidemment, il y eut des menaces à la vie du maire, et le chef de police a ordonné qu'on le protège jour et nuit. De plus, on a fourni au maire un revolver et des munitions pour lui permettre de s'en servir au besoin.

L'auteur de l'article ajoute ici qu'il a eu une conversation avec M. Jones, au cours de laquelle celui-ci se serait dit très inquiet de la situation qui règne à Moncton. Il aurait précisé que le sang pourrait couler si les choses continuaient à s'envenimer. L'interviewer suggéra alors à M. Jones qu'un

organisme comme la "Canadian Protestant League" pourrait aider à faire face au problème, ce à quoi le maire Jones se serait dit favorable, prouvant immédiatement sa bonne foi en adhérant à la Ligue et en lui faisant tenir une substantielle contribution sous forme de chèque.

Quels sont les faits?

Les vues de la "Canadian Protestant League" ne nous intéressent pas ici. Cette ligue, qui mêle religion et langue, ne représente pas le point de vue des Eglises protestantes, mais uniquement celui de la poignée de ses membres. Ce qui nous intéresse, c'est l'attitude du maire Jones qui voit un peu trop facilement du racisme dans ce qui se produit dans sa ville. Comme M. Jones s'est refusé à tout commentaire sur l'article du magazine, nous croyons pouvoir prendre pour acquis que les sentiments qu'on lui attribue ne lui sont pas tout à fait étrangers.

Il est indéniable que la "paix" qui régnait à Moncton a été troublée par tous les événements dont parle le magazine. Il est vrai qu'il y a de l'impatience dans le milieu francophone, mais avant de parler de racisme et de tout ce que l'on voudra, il nous apparaît clairement que le maire Jones aurait beaucoup mieux à faire en cherchant à découvrir les causes de ce malaise et les remèdes à y apporter.

Mon confrère Réginald Martel, de La Presse, résumait, à ce sujet, un travail commandé par la Commission Laurendeau à trois universitaires de Moncton sur la situation du bilinguisme et du biculturalisme dans leur région.

Or, ce travail nous apprend que la population francophone de Moncton est passée, de 1951 à 1961, de 32 à 36 pour cent. Il nous apprend également que les "racistes" francophones

bénéficient de peu de services en français dans leur ville.

Pour citer mon confrère Martel, "la correspondance se fait en anglais. Le service téléphonique est anglais. La langue de communication est l'anglais. Les assemblées du conseil se font en anglais. Les affiches à l'hôtel de ville sont en anglais. Les ententes de lettres aussi. Les plaques indicatives aussi. Les noms de rues aussi, sauf sept sur 430".

Les contribuables francophones reçoivent cependant leurs comptes de taxes dans leur langue. Par contre, seulement trois des vingt-quatre services municipaux étaient dirigés, en 1964, par des francophones. Les auteurs du travail commandé par la Commission Laurendeau admettaient que le nombre des employés francophones était raisonnable, mais ils ajoutaient: "la majeure partie des employés de langue française n'exécute qu'un travail secondaire, ne comportant aucune responsabilité et par conséquent ne commandant que le plus petit salaire".

Évidemment, si M. Jones entend perpétuer une telle situation, s'il persiste à vouloir maintenir l'unilinguisme anglais dans une ville dont la population est à près de 40 pour cent francophone, il a raison de s'inquiéter de ce qui peut se produire.

L'association des hommes d'affaires et professionnels italiens présente au premier ministre M. Daniel Johnson une requête demandant pour leurs enfants l'établissement de classes bilingues.

Ces hommes d'affaires sont sûrement sourds et aveugles. Dans La Presse du 6 avril dernier, M. André Gagnon, président de la C.E.C.M. déclarait et je cite: "Les Neo-Québécois ne doivent pas avoir plus de droits que les Québécois eux-mêmes." Est-ce assez clair?

Quelques jours auparavant, soit le 1er avril, le premier ministre

Nous lui suggérons pourtant que la meilleure façon de faire face à la musique, ce n'est pas de se munir d'un permis de port d'armes, mais d'adopter, et au plus tôt, une politique raisonnable. Nous ne savons pas s'il y avait des séparatistes parmi les jeunes qui ont manifesté, il y a quelque temps, à Moncton. C'est possible. Ce que nous savons c'est que l'attitude de M. Jones est nettement de nature à attiser le séparatisme au Québec. S'il continue dans la voie de l'obstination où il paraît s'être engagé, nos séparatistes ne tarderont sûrement pas à lui élever un monument. Il aura grandement aidé leur cause.

Le Soleil de Vancouver est de format tabloïd et ne comporte, à ses débuts, que huit pages. Le premier numéro que nous avons vu n'était pas une réussite parfaite sur le plan de la mise en page ou de la correction du style. Mais de telles faiblesses pourront sûrement être corrigées avec le temps. D'ailleurs, tel quel, il est déjà de lecture fort agréable.

Nous souhaitons la bienvenue à ce confrère de la Colombie-Britannique et exprimons le vœu bien sincère qu'il soit favorablement accueilli du milieu auquel il s'adresse.

Le Soleil a déjà l'ambition de devenir quotidien, un de ces jours. Puisse cette ambition se matérialiser!

V.P.

La ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, possède maintenant son hebdomadaire de langue française. Il s'agit du "Soleil" qui vient de lancer M. André Piolat, avec la collaboration de MM. Florent Saint-Louis, comme rédacteur, et André Ruel, comme éditeur.

Le premier numéro a paru le 26 avril. M. Piolat en profite pour expliquer les raisons qui l'ont incité à tenter cette aventure. "Il était inconcevable, dit-il, que Vancouver, la troisième ville du Canada, qui

lettres

La requête des Italiens

Daniel Johnson lui-même déclarait, et je cite encore: "Les Québécois, à majorité de langue française sont en droit d'attendre des Neo-Québécois les efforts nécessaires pour apprendre le français".

Et il ajoutait: "Même si l'anglais est langue officielle, le français doit bénéficier d'un rang et d'un prestige particulier parce qu'il est la langue de la majorité et parce que sa situation en Amérique du Nord est plus difficile et plus vulnérable que celle de l'anglais".

Et le premier ministre John-

Deux poids, deux mesures

Le général de Gaulle est venu l'été dernier. Il a crié: "Vive le Québec Libre". Ce fut un tollé général de la part de la presse anglo-américaine et de beaucoup de Canadiens français. C'était une intrusion dans la politique interne d'un pays étranger. Pourtant, "Québec libre" pouvait être interprété en deux sens: ou séparation ou simplement reprise de notre sort entre nos mains.

Évidemment, seule l'interpréta-

étranger. Silence de la presse anglophone.

Le même phénomène est mal si se produit au niveau provincial et bien s'il se produit au niveau fédéral.

C'est ce système de deux poids deux mesures qui est condamnable, en réponse à ceux qui demandent ce que veulent au juste les Canadiens français du Québec.

Gérard DESROSIERS, m.d. St-Narcisse, Co. Champlain,

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOUCHÉ, RASSEMBLÉ LE JANVIER 1900

Claude RYAN, ANDRÉ LAURENDEAU

Directeur Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIO

Directeur de l'information, Jean FRANCOEUR

Trésorier, Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Bovin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidouilles, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Les cours aux chômeurs seraient-ils une faillite?

par un groupe d'étudiants-chômeurs et de citoyens de la région de Saint-Jérôme

● La région de Saint-Jérôme est l'une des plus fortement affectées par le chômage dans la zone métropolitaine. Elle compte présentement près de 4.000 chômeurs. Elle figure depuis un an parmi les "zones désignées". Ces jours derniers, un groupe d'étudiants-chômeurs, de dirigeants de corps intermédiaires et de citoyens de la région de Saint-Jérôme rendaient public le texte d'un mémoire intitulé "La dernière chance des laissés pour compte". Ce mémoire est destiné aux gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'aux organismes responsables de l'éducation dans la région de Saint-Jérôme. On souligne en particulier, dans ce document, les carences des cours présentement destinés aux chômeurs en vertu d'une loi fédérale adoptée l'an dernier. Les auteurs du mémoire affirment que "les cours aux chômeurs s'avèrent une faillite magistrale qu'une société civilisée ne peut plus accepter". En raison de l'importance de ce problème, nous estimons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs les principaux passages du mémoire des étudiants-chômeurs.

Voici quelques-uns des problèmes majeurs qui se posent partout au Québec à propos des cours aux chômeurs:

1. Il y a trop d'autorités responsables de ces cours. Comme conséquence, chacune accuse les autres et on se renvoie la balle ainsi depuis des années. Il y a le ministère fédéral de la main-d'œuvre qui alloue des allocations aux chômeurs-étudiants et qui achète ou finance les cours dispensés par une autre autorité, le ministère de l'éducation du Québec et sa direction générale de l'éducation permanente. Quelquefois, on retrouve également le service responsable de l'enseignement professionnel au ministère de l'éducation et parfois, le ministère du travail qui forme au plan professionnel une partie de la main-d'œuvre dans divers secteurs.

2. Il y a également au palier régional divers centres de décisions: le service d'éducation permanente de la régionale, l'école des métiers, le centre d'apprentissage, le centre de main-d'œuvre qui sélectionne les candidats. Cette multiplicité tellement diffuse de bas en

haut, de haut en bas constitue un véritable labyrinthe pour les personnes aptes et désireuses de s'instruire.

3. Le problème est plus grave cependant dans le contenu des programmes d'enseignement. Le temps d'apprentissage est radicalement trop court pour favoriser une formation adéquate. On enseigne des matières scolaires à des gens qui ont beaucoup plus besoin de spécialisation, de telle sorte qu'on ne fait qu'accentuer le chômage plutôt que le résorber, étant donné que ces cours "académiques" ne débouchent nulle part et ne sont pas utiles aux candidats. Les programmes eux-mêmes sont conçus pour des adolescents et non pour des adultes. Des heures innombrables sont perdues à des études qui ne sont pas fonctionnelles pour des travailleurs aspirant à un emploi à court terme. Et la situation dure toujours sans qu'on y remédie...

4. Un très faible nombre d'individus profitent de ces cours. Pourtant, compte tenu de la main-d'œuvre sans emploi dans la région et le besoin

potentiel des industries et des services ici ou ailleurs, un grand effort devrait être fait par les autorités.

5. On dénote également l'incapacité des instances régionales et gouvernementales à répondre aux demandes pourtant fort légitimes des adultes inscrits à ces cours. On n'accorde pas l'attention nécessaire à la pédagogie, au système d'évaluations, aux conditions d'études propres à des individus retournant à l'école après 10, 20 ou 30 ans de vie au travail.

6. L'incertitude psychologique règne du début à la fin des sessions de cours. Au début, les chômeurs ne savent pas où ils déboucheront. Ils ne savent pas s'ils pourront poursuivre et dans quel domaine professionnel. Donc, déficiences catastrophiques de l'orientation et de l'information professionnelle.

7. Le peu d'emplois limite les aspirations des gens. De plus, les connaissances insuffisantes du monde du travail dans d'autres régions démontrent un appareil d'information absolument inefficace. Il en est de même quant aux restrictions des institutions qui devraient accueillir des individus prêts pour des études spécialisées.

Ces grands problèmes généraux sont perçus par tous les responsables de l'éducation permanente à tous les paliers et ce, depuis nombre d'années.

Et pourtant, les décisions correctives ne viennent pas. Les gouvernements ne savent pas comment conjuguer leurs forces afin de mettre au point des formules efficaces. A les entendre, c'est toujours la faute de leur vis-à-vis.

Durant ce temps, des centaines et des milliers de sans

travail escomptent profiter au maximum des lois existantes. Les modalités d'application de ces lois ne correspondent pas aux véritables besoins. Les uns et les autres répètent que de par la loi, ils ne peuvent rien faire, et cela aussitôt qu'ils ont des décisions importantes à prendre. Et si la loi était en pratique souvent inapplicable? C'est le travailleur qui paie la note. Or, on nous sert tous les alibis imaginables en brandissant la question légale.

Les signataires de ce document accusent ceux qui ne font pas leur devoir en ce qui a trait à ces cours de perfectionnement: le gouvernement fédéral, le gouvernement québécois (direction générale de l'éducation permanente), les organismes régionaux qui ont certaines responsabilités en ce domaine, bref tous les individus et les organismes publics qui ne voient pas les problèmes et refusent d'adopter des positions claires pour y faire face.

Nous verrons maintenant quelques problèmes immédiats et à court terme des élèves

inscrits actuellement à ces cours.

Les problèmes immédiats

Les élèves-chômeurs de la région de Saint-Jérôme se plaignent des mêmes situations que celles d'il y a un an.

La loi permet un recyclage d'une période de 52 semaines. Les habitudes en ce domaine font que l'on divise ce cycle en sessions de 22 semaines. Inscrits depuis quelques mois à ces cours, les élèves viennent d'être informés que cette 1ère session se terminera en juin après 20 semaines, examens compris.

En second lieu, ces élèves ne savent aucunement à quoi s'en tenir quant à la 2ème année. Il est probable qu'on suspendra ces cours durant l'été, ce qui nous apparaît un non-sens évident étant donné que ces personnes désirent réintégrer le plus tôt possible le monde du travail et qu'en conséquence, les sessions doivent être nécessairement consécutives. On nous dit même que la session d'automne n'aura pas lieu ou du moins sera très

réduite en termes de participation.

En troisième lieu, ces travailleurs déplorent qu'on leur enseigne encore certaines matières non adaptées à leur statut.

En quatrième lieu, du point de vue du monde du travail, ils ne savent aucunement où ces cours conduisent et dans quelle mesure ils pourront s'assurer d'un emploi éventuel vu les déficiences de la formation professionnelle, et vu le divorce entre l'académique et le professionnel.

En cinquième lieu, les élèves regrettent de n'être consultés d'aucune manière quant à l'orientation de ces cours et par ailleurs, que les autorités déterminent arbitrairement à l'avance les besoins de chacun.

En sixième lieu, ces élèves-adultes considèrent leur état actuel comme dramatique devant ce flot d'incertitudes, de palliatifs, d'inconséquences.

Des solutions d'urgence

Voici brièvement les solutions à court terme que nous

qualifions d'urgentes (c'est-à-dire d'ici quelques semaines):

1. Commencer la seconde session de cours (22 semaines) dès le début de juillet. Autrement, de quoi vivront les étudiants adultes durant ces deux mois d'entre-sessions? A ce compte-là, le projet gouvernemental d'un recyclage de 52 semaines est une fumisterie. A toute fin pratique, on réduit le recyclage à 22 semaines. Est-ce vraiment sérieux quand on songe à la situation précaire d'adultes qui en sont à leur dernière chance?

2. Orienter le contenu des matières en fonction directe du monde du travail. Mettre en place un système d'options.

3. Une information et une orientation professionnelle spécifique pour chacun des sujets.

4. Structurer immédiatement la consultation tant pour les professeurs que pour les étudiants auprès des autorités compétentes.

5. Et enfin, le point le plus négligé: le reclassement sur le marché du travail. Après consultation d'expériences en différents endroits, on se rend

compte de l'inutilité du recyclage, parce qu'il n'y a aucune politique valable de reclassement. A tous les niveaux, on nous répond vaguement... c'est-à-dire aucune solution réelle.

Des solutions globales

Les cinq éléments précédents imposent des prises de décisions urgentes. Le problème de fond restera le même. C'est pourquoi, nous insistons pour qu'on s'applique à mettre en oeuvre des solutions globales en relation avec les problèmes signalés dans le chapitre III de ce texte.

Pour ce faire, nous demandons aux autorités compétentes, particulièrement celle du Service d'éducation permanente au ministère de l'éducation, de réaliser les recommandations de l'Opération Départ qui a étudié l'ensemble de la question l'an dernier.

Si l'on désire établir une vraie politique face au chômage persistant dans notre région, Québec et les autres organismes concernés doivent cesser d'étudier et passer enfin à l'action.

lettres

Les enseignants en colère

Nous l'avions prévu depuis longtemps, mais des Monsieur Johnson a lancé avec fracas son régime d'austérité (rappelez-vous "l'argent ne pousse pas dans les arbres"), déjà nous savions que la négociation des enseignants était compromise et que ceux-ci feraient les frais de ce dit régime. Malgré nos appréhensions nous ne pensions pas que le gouvernement (patron et législateur, donc juge et

partie) pousserait le cynisme jusqu'à nous enlever nos droits acquis: nous étions très naïfs et aujourd'hui on se retrouve devant une offre patronale qui nous fait reculer quinze ans en arrière (est-ce le retour à la grande noirceur duplicitaire?).

Voici quelques exemples révoltants: au chapitre des conditions de travail: il n'y aura plus de maximum d'élèves par classe, le rap-

port maître-élèves qu'on nous propose signifie un enterrement de première classe pour les spécialistes à l'élémentaire (qu'on attend toujours à Montréal); au secondaire la tâche du professeur sera augmentée. Pour les chefs de groupe, il n'y aura plus d'allègement de tâche. De plus, quand il y aura absence à l'élémentaire la Commission enverra un suppléant "si elle le peut", et au secondaire les professeurs qui auront des périodes libres feront gratuitement la suppléance (surcharge de tâche). Enfin, impossible de faire un grief si un enseignant est lésé dans la répartition des tâches. Au chapitre de la consultation, on accepte la consultation locale, mais on refuse la consultation au niveau provincial (là où se prennent les décisions). De plus, s'il y a absence de consultation, impossible de recourir à la procédure de grief (M. Masse n'en parle pas, quand il se gargarise de consultation). Enfin il sera impossible de faire un grief pour une mutation ou un congédiement injustifié (porte ouverte à l'arbitraire et à l'injustice). Au chapitre de la sécurité sociale, on ne nous offre rien au point de vue monétaire, en ce qui concerne le congé de maternité. On veut abolir notre banque de congé pour maladie et instituer l'assurance maladie: cependant l'assurance ne paie qu'à partir de la troisième journée, donc, si on est malade deux jours, ça nous coûtera \$60.00, \$70.00 ou \$80.00 - C'est révoltant!!! et l'assurance ne paie que 80% du traitement!!! Et pour le remboursement de nos jours accumulés, on devra attendre à notre retraite (si on n'en meurt pas évidemment!!!). Au chapitre des traitements, il y aura gel de salaire pour la moitié des enseignants et de très minimes augmentations pour les autres. Au chapitre du perfectionnement, l'offre est tellement ridicule que seuls les enseignants les plus qualifiés pourront en profiter et le nombre sera encore réduit par rapport à ce qui existe actuellement. Et soulignons en passant que les enseignants qui possèdent actuellement un fonds de dotation, perdront plusieurs avantages au chapitre des assurances-vie.

Voilà un sombre tableau: n'est-ce pas suffisant pour nous donner la nausée? Quand on négocie une convention, est-ce pour reculer ou pour avancer? Voulez-vous savoir pourquoi la négociation traîne en longueur? Vous avez ici la réponse: il faut tout négocier provincielement ce qui a été si durement et si épuisamment acquis localement depuis quinze ans. M. Masse veut nous imposer un contrat que St-Pie ou St-Tite accepteraient volontiers, mais que nous n'accepterons jamais. Nous mettons en doute sa bonne foi et ses bonnes paroles; M. Masse (un ex-professeur!!!) se gargarise de mots et refuse carrément de voir la situation en face.

Nous voulons cependant par cette lettre informer le public sur cette grosse farce qu'on nomme "négociation provinciale". Pour l'ensemble des enseignants du Québec l'offre patronale constitue une insulte et ne nous apparaît même pas comme une base valable de discussion - C'est pourquoi les enseignants sont en colère.

les enseignants de l'école Ste-Jeanne-d'Arc (garçons) Montréal, par Ginette Pelletier et Paul-André Deschenes, délégués

23 mai 1968

Recours à l'armée

Cette subversion, cette révolution qui se produit en France n'a d'autre cause que le communisme. Il faut que le gouvernement avertisse le peuple français qui se déclare à 85% catholique. Il faut employer la manière forte, il faut que l'armée entre en scène.

A. MARSAN, Montréal, 18 mai 1968

L'événement

France: bien au-delà des revendications classiques

Que des augmentations substantielles de salaires, la réduction de la semaine de travail, le relèvement des allocations sociales, etc. ne provoquent pas le retour au travail et que les dirigeants des centrales syndicales se sentent débordés, c'est là, entre beaucoup d'autres, un signe du caractère original et de la dimension révolutionnaire du grand mouvement politique et social qui depuis un quinzaine secoue la France.

Pour ce qui est des travailleurs (le problème de l'Univer-

sité est, sous certains rapports, fort différent et plus complexe), la crise se joue sur deux plans. D'un côté, il y a le souci d'exploiter le climat créé et les perspectives ouvertes par la bouleversante révolte étudiante (thouleurante par son ampleur et sa virulence) pour faire accepter d'anciens revendications et en imposer de nouvelles, la plupart de type classique: hausse générale des salaires, relèvement du salaire minimum, accroissement des avantages sociaux, réduction du temps de travail, etc. Mais de l'autre côté, il y a - et de plus en plus, au fur et à mesure que la crise se prolonge et que se développe chez les travailleurs l'impression que tout ou presque devient possible - la volonté d'assurer l'extension des libertés syndicales dans l'entreprise et, davantage, de contribuer à la transformation de la société en faisant admettre une véritable participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise.

Pour répondre à ces deux ordres de revendications, le gouvernement a estimé devoir recourir à deux méthodes. Dans l'immédiat et pour assurer le plus tôt possible la reprise du travail (la grève générale dure depuis une dizaine de jours), il a engagé des négociations avec les centrales syndicales et avec le patronat, dans le souci de répondre au moins partiellement aux revendications de caractère traditionnel, c'est-à-dire qui se situent dans le cadre du système existant. Pour

l'avenir (mais un proche avenir), le pays va être consulté par voie de référendum sur un projet de transformation radicale des structures de la société française.

Le président de Gaulle a en effet considéré que les transformations à opérer étaient si importantes - à la fois dans l'entreprise, au sens le plus large, et dans l'Université qu'elles devaient aboutir à une véritable mutation de la société française et que, dès lors, il n'appartenait ni au gouvernement seul, ni même au parlement seul d'en décider sans consulter la nation entière. Encore qu'on ne connaît pas dans quel sens les textes soumis au référendum le 16 juin (texte adopté hier par le Conseil des ministres), tout porte à penser que les mesures envisagées vont être très loyales et qu'elles aboutissent à instaurer un système sans équivalent dans le monde occidental, par l'institution dans l'entreprise et dans l'université d'une très large participation, voire peut-être d'une cogestion à tous les niveaux.

Théoriquement, cette double initiative devrait donner satisfaction à l'ensemble des intéressés et répondre notamment, à la majorité des organisations syndicales. On sait que pour l'heure, il n'en est rien, même si les négociations tripartites du weekend ont abouti à un protocole d'accord: le secrétaire général de la C.G.T. a dû constater, dans deux ou trois usines, notamment chez Renault, que les travailleurs ne sont pas dispo-

sés à mettre fin à la grève sur la base du protocole. Pourtant, voici trois mois, voici un mois, les centrales n'auraient même pas osé présenter le dixième des revendications qu'elles ont fait accepter par le gouvernement (qui vont se traduire par une hausse de 25 à 30% de la masse salariale et de l'ensemble des allocations sociales dans le pays, avec les conséquences qu'on en devine sur l'économie). Qu'est-ce à dire? Il semble qu'il faille retenir trois explications. D'abord, dans un tel climat et ayant si promptement obtenu une pareille victoire (qui éclipse presque les fameux accords Matignon de 1953 au temps du Front populaire), certains éléments sont portés à surestimer: autant en profiter pour arracher encore beaucoup plus.

Chez d'autres, c'est le souci politique qui prédomine: par perte totale de confiance dans le gouvernement actuel ou par volonté obstinée de mettre au pouvoir un gouvernement de gauche, ils entendent exploiter la situation au point de forcer Pompidou à démissionner, voire à imposer, même sans élections, un gouvernement de front populaire. Pour ceux-là, une hausse de salaires de 20 ou 30% et la satisfaction de toutes les revendications salariales et sociales n'amènera pas la fin de la grève générale; il y faudra le changement de gouvernement. Enfin, chez d'autres encore, surtout parmi les dirigeants des sections locales des

centrales syndicales, l'amélioration des conditions de vie et de travail, si importante puisse-elle être, est désormais rejetée au second plan en quelque sorte: la crise doit servir à mettre en cause la société actuelle entière et à déboucher sur une véritable révolution, assurant l'instauration d'une démocratie populaire.

On doit constater que ces derniers sont en plein accord avec la minorité la plus politisée et la plus virulente du mouvement étudiant, pour laquelle le stade des réformes est depuis longtemps dépassé et qui utilise la masse des réformistes et des mécontents pour les conduire, par étapes, là où elle entend elle-même aller. Notons encore que les grands leaders syndicaux sont eux-mêmes dépassés par les événements et de plus en plus débordés par une portion croissante de leurs jeunes militants: après avoir approuvé le protocole d'accord, au moins comme une "étape importante", les secrétaires généraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. paraissent en passe de réviser leur position. A ce point, il devient impossible de faire le moindre pronostic sur l'évolution d'une situation aussi délicate qu'explosive. Et s'il n'y a pas de reprise du travail d'ici une huitaine, le référendum pourra difficilement avoir lieu.

A moins que le régime accepte de susciter lui-même une nouvelle édition de "la nuit du 4 août".

J.M.L.

LA MORT DES ÉGLISES

Dans l'éditorial de mai de Maintenant le P. Vincent Harvey o.p. diagnostique trois morts sociales de l'Eglise qui posent aux chrétiens des défis inédits. En vente dans les kiosques et les librairies.

ATMOSPHÈRE

Vert Pomme

Valiquette

PROVINCIAL FRANÇAIS

Bureau double	199.	Meuble du coin	129.
Huiche	169.	Bureau simple	119.
Commode à 2 portes	125.	Lit à baldaquin 3'3"	179.
		Table de chevet	79.50

N. G. VALIQUETTE LTÉE, 510 Ste-Catherine est TEL.: 842-8811

Enfin dans l'Est
SERVICE INSTANTANÉ de PHOTOCOPIES
XEROX 2400
4862 est. Ste-Catherine 256-9061



UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"

Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

Comme dans toutes maladies, le plus grand danger est la négligence que l'on apporte à se faire soigner. Dans la calvitie, l'hérédité n'intervient que dans seulement 1% des cas. Votre trichologiste peut examiner votre cuir chevelu et diagnostiquer quelle est la cause de votre perte de cheveux et se prononcer sur le traitement adéquat.

Le spécialiste R. A. PIERRE en publiant ce présent article, veut renseigner le public sur les maladies capillaires et est à la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur PIERRE répondra franchement à quatre questions: 1) Quelle est la maladie de votre cuir chevelu? 2) Le traitement PIERRE peut-il vous aider? 3) Si oui, jusqu'à quel point? 4) Combien vous en coûtera-t-il?

Au choix, traitement à appliquer à votre domicile par vous-même - ou si vous préférez, traitement en clinique donnée par un personnel compétent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est. SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tel.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

COURS D'ÉTÉ EN COMMUNICATIONS SOCIALES

offert en français et en anglais

par l'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL D'OTTAWA

La Philosophie sociale des communications

- du 2 au 20 juillet: Rôle social de l'information

- du 22 juillet au 10 août: Cinéma et ses effets sur la société.

Donne droit à 6 crédits au programme du B.A. de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

● Professeur principal: Docteur André RUSZKOWSKI
● contributions monographiques:

Léo BONNEVILLE, Léo BEAUDOIN, Jean-Paul BELLEVILLE? Louis CHABOT, Yvon SAINT-ARNAUD.
(groupe francophone)

Bonnie BRENNAN, Maryvonne BUTCHER, Edward FISCHER, John T. MCNELLY, Katherine HARGROVE? s.c.j., Peter MORRIS, John W. MOLE
(groupe anglophone)

● Exercices pratiques d'analyse des contenus de films, des émissions radiophoniques et télévisées, des périodiques
● visites aux imprimeries des journaux et aux postes de radio et de télévision.

Renseignements et inscriptions:

École des communications sociales UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

223 rue Main, Ottawa 1er, Canada
Tel.: 235-1421, poste 26



Échos de la campagne

Suite de la première page

mènent une bataille pour obtenir un procès en français après avoir été accusés d'avoir déposé une tête de porc à la porte du maire de l'endroit. Dès le début de cette affaire les néo-démocrates avaient appuyé la démarche des deux jeunes gens. A l'occasion de ce voyage à Moncton M. Cliche doit visiter quelques communautés francophones des Maritimes. Avant de quitter Montréal pour Moncton puis pour Winnipeg M. Cliche doit rencontrer les journalistes de la métropole.

Teillet bel et bien défait

La défaite du ministre des affaires des anciens combattants M. Roger Teillet à l'assemblée de mise en candidature de St-Boniface a été confirmée par l'association libérale du Manitoba. La nouvelle en a été annoncée hier par les autorités du parti dans la province qui ont déclaré qu'il n'y avait aucune justification à un recomptage des votes. Des membres de l'association locale avaient laissé entendre que 269 bulletins de votes n'étaient pas estampillés selon les règlements. Le ministre Teillet avait été défait la semaine dernière par le maire de St-Boniface M. Jos Guay qui avait obtenu 97 voix de plus que le ministre.

D'autres candidatures

Chez les libéraux, MM. Robert Major, dans Argenteuil; Léger Cameron, dans Compton; le Dr Gaston Isabelle, dans Hull; Jean Berger, dans Kamouraska; Come Lapierre, dans Témiscamingue; André Roy, dans Villeneuve; Roland-A. Diamond, dans Saint-Hyacinthe; Georges Lachance, dans Lafontaine; André Lavigne, dans Abitibi; et Gustave Blouin, dans la nouvelle circonscription de Manicouagan.

M. Major fera la lutte à M. Roger Régimbal, conservateur sortant; M. Cameron affrontera le créditiste Henri Latulippe, homme d'affaires d'East Angus et critique financier du Ralliement des créditistes; M. Lapierre fera face au chef du Ralliement, M. Réal Caouette, qui suivant la refonte de la carte électorale a quitté son ancien comté de Villeneuve pour briguer les suffrages dans la circonscription voisine de Témiscamingue; le notaire Roland Diamond sera opposé à M. Théogène Ricard, ex-membre du cabinet Diefenbaker; M. Lachance, enfin, aura comme adversaire l'ex-président de la CECM, M. André Gagnon.

Chez les conservateurs, M. Luc Bourque, notaire de Lac-Mégantic, a été choisi dans Compton; M. Fernand Bouchard, homme d'affaires de Saint-Félicien, dans Roberval.

Chez les néo-démocrates, M. Peter Lust, journaliste, briguera les suffrages dans Outremont. Sitôt choisi, il a convié ses adversaires, le député libéral sortant Aurélien Noël et le conservateur Neil Morrison, à un débat public sur tout sujet qu'ils jugeront pertinent.

Assemblées de mise en candidature

Tous les candidats libéraux du Québec seront connus dimanche.

Des assemblées de mise en candidature sont prévues pour ce soir dans Joliette; demain, dans Outremont; jeudi, dans Laval et Gamelin, où le ministre des forêts, M. Maurice Sauvé, sollicitera la candidature; samedi, dans Saint-Maurice et Bonaventure, et dimanche, dans Témiscouata et Leioir.

Ce soir, M. Julien Chouinard, ex-sous-ministre de la justice à Québec, sollicitera l'investiture conservatrice dans Matane.

Trudeau rembarre un groupe de manifestants séparatistes à Chambly

CHAMBLY (PC) — Le premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, a durement rembaré une douzaine de manifestants qui, nantis de placards très grossiers, se sont glissés parmi la centaine de personnes qui l'ont accueilli hier à Fort-Chambly.

M. Trudeau a traité les manifestants qui paraissaient être des séparatistes, d'agents provocateurs.

"Les séparatistes, a-t-il dit, reçoivent maintenant si peu d'attention dans la province qu'ils sont obligés pour faire parler d'eux de venir à nos assemblées libérales où nous discutons de politiques fédérales".

M. Trudeau a déclaré que s'il reconnaît à tous le droit de choisir une orientation politique différente de celle du parti qu'il dirige, il ne reconnaît à personne "le droit d'empêcher les autres citoyens de travailler à bâtir une province plus forte et un Canada plus fort".

"Il y a des gens ici, a-t-il dit, qui se croient dans un Québec fort, nous y croyons aussi. "Il y a des gens qui croient dans un Québec libre, nous, aussi. Mais je n'admets pas qu'on nous divise".

"Le gouvernement fédéral, a noté le premier ministre, n'empêche pas le Québec de se donner de bonnes lois dans le domaine de l'éducation, il n'empêche pas Québec d'améliorer ses routes et de développer son infrastructure économique".

Affirmant que les séparatistes québécois en sont rendus à craindre la disparition totale de leur mouvement, M. Trudeau a ajouté: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

LES LANGUES

● le droit pour toute personne de se faire servir dans la langue officielle de son choix, lorsqu'elle transige avec tout ministère ou agence à son siège social, dans un district bilingue, dans un des services fédéraux pour les Canadiens qui se déplacent, ou aux bureaux fédéraux à l'étranger;

● l'obligation pour tout tribunal fédéral de mener ses affaires de sorte que personne ne soit handicapé par la seule raison qu'il ne parle pas ou ne comprend pas l'une ou l'autre des deux langues officielles.

● la nomination d'un commissaire pour les langues officielles qui répondra directement au parlement fédéral.

"Ce n'est pas du bilinguisme au compte-gouttes, je n'y crois pas", a dit M. Trudeau.

Stimulé par les interruptions de quelques perturbateurs indépendantistes, M. Trudeau a prié la police de ne pas expulser ces jeunes gens qui, par leurs interjections, lui procuraient l'occasion d'établir une fois de plus ses positions, et de préciser ses perspectives sur l'avenir du Québec et du Canada.

Mais la foule les a si bruyamment conspués qu'ils ont finalement opté pour le silence.

D'autre part, le premier ministre a été interpellé par un auditeur (dont on devait apprendre par la suite qu'il était créditiste) qui cherchait à savoir de lui et séance tenante, si les libéraux procéderaient à une réforme électorale telle que tous les candidats et les partis puissent avoir des chances égales dans une élection.

M. Trudeau lui a répondu qu'il s'était engagé au lendemain de son élection au leadership à réaliser une telle réforme et qu'on en trouverait la preuve dans le prochain discours du trône.

Au chapitre de l'unité nationale, M. Trudeau a dit qu'il comprenait bien tous ceux qui veulent un Québec fort, un Québec libre, un Québec doté d'une meilleure infrastructure économique, un Québec pourvu d'un meilleur système d'éducation. "Ils ont raison, a-t-il dit. Mais ces gens-là, parce qu'ils se préoccupent de leurs objectifs, empêcheraient-ils les autres de travailler au bien de l'ensemble du pays? Qu'est-ce que c'est que ces gens qui veulent le bien de la province, mais qui ne veulent pas que d'autres se préoccupent du bien de l'ensemble du pays? Pourquoi faudrait-il s'occuper seulement de ce qui se passe dans le Québec?"

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le Devoir et selon lesquelles des libéraux mécontents s'apprêtaient à protester contre le mode de nomination de certains candidats libéraux au Québec.

M. Trudeau a dit qu'il n'y a qu'une règle au sujet du parachutage et qu'elle consiste à déterminer si l'association locale compte assez de membres et si elle est vraiment représentative. Dans toutes les situations qui s'écartent de celle-là, a précisé M. Trudeau, il n'y a pas de parachutage.

Au cours de la même conférence de presse, le premier ministre s'est expliqué au sujet des propos qu'il a tenus à Chambly devant des protestataires présents à l'une de ses rencontres avec les citoyens. Il a dit que dans ses commentaires il ne visait pas les thèses indépendantistes mais la vulgarité et le caractère haineux de la propagande que faisaient certains individus sur place.

A un moment donné, durant cette manifestation, M. Trudeau avait déclaré: "Il ne reste plus dans votre groupe que quelques individus stupides".

Un des manifestants portait une pancarte disant: "Thank you Trudeau. I am a homosexual".

"C'est là, a dit le premier ministre, après avoir lu ce placard à haute voix, la manifestation d'un esprit réactionnaire et retardataire".

S'adressant directement à cet individu, il a ajouté: "L'Etat n'est pas intéressé à savoir si vous êtes un homosexuel, monsieur. Ce qui se passe dans votre chambre à coucher ne le concerne pas".

Il a terminé, disant: "Ces gens-là vont être relégués bientôt aux poubelles d'où ils sortent".

M. Trudeau a déclaré par ailleurs que Fort Chambly et sa population font le symbole de la force du Canada et de son courage.

Il n'y a pas eu "parachutage" à Sherbrooke

SHERBROOKE (Le Devoir) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Sherbrooke, le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de parachutage dans cette circonscription et que M. Paul Gervais avait été choisi au cours d'une assemblée régulière du parti.

M. Trudeau a fait ces observations à la suite d'informations publiées dans Le De

Nominations

Lors de la collation des grades du 31 mai, l'université de Montréal décernera un doctorat "honoris causa" en sciences appliquées à M. Louis Armand, membre de l'Académie française; un doctorat "honoris causa" en architectures et urbanisme à M. Hans Blumenfeld; un doctorat "honoris causa" d'université à Mme Thérèse Casgrain, présidente de la Ligue des droits de l'homme; un doctorat "honoris causa" en sciences à M. Victor Frederick Weiskopf, physicien nucléaire.

A la collation des grades du 2 juin, l'université Sir George Williams décernera des doctorats en droit "honoris causa" à M. Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec; au Dr James Robbins Kidd, président de la division de l'éducation des adultes de l'Ontario Institute for Studies in Education; à M. Samuel H. Schecter, fondateur de la Westmount Life Insurance Company.

M. Louis Bérubé, M. Elzéar Campagna, M. Charles Gagné, et M. Yves Pratte ont été nommés professeurs émérites de l'université Laval.

Le Dr Philip R. Bromage a été nommé anesthésiste en chef à l'hôpital Royal Victoria.

L'Association Lucien-Pagé, qui groupe les parents et les éducateurs d'enfants fréquentant l'Institut des sourds de Montréal, a approuvé sa constitution et élu son conseil d'administration qui se compose comme suit:

Pour les parents: M. Lucien Lacoste, président; M. Claude Lepage, vice-président; M. Jean Picotte, secrétaire; M. Jean-Jules Lauzon, trésorier et huit autres membres: M. et Mme Henri Beaulieu, M. Alexandre Forques, M. et Mme Roger Hamon, M. Silfred Savoie, M. Fernand Vadeboncoeur, M. Lucien Varschuereen, pour les éducateurs: P. Edmond Telmosse, F. Viateur Gervais, F. Robert Longtin, Mlle Gladisse Dhaiti, M. Jules Jutras, P. Robert Lalonde et M. Jean-Paul Morin.

Le secrétariat d'Etat annonce la nomination de six nouveaux membres au sein du Conseil du Canada.

Parmi les nouveaux membres, M. Louis A. Desrochers, Léon Lortie et le Dr Aileen D. Ross, tous de Montréal, sont nommés pour un terme de trois ans, à compter du 28 mai 1968.

M. Paul-Emile Olivier, directeur général de l'hôpital Jean-Talon, de Montréal, a été élu président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

M. Gilles Gaudreault, directeur de l'Hôtel-Dieu, de Roberval, et le Dr William Skatoff, directeur exécutif de l'hôpital Jewish General, de Montréal, ont été élus vice-présidents, et M. Jean-Jacques Minguy, directeur général de l'hôpital Christ-Roi, de Québec, secrétaire trésorier.

Ont été élus directeurs, le Dr André Pothier, directeur médical de l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières et MM. Roger Lepage, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, et Lucien Lacoste, de l'hôpital Notre-Dame.

M. Gilles Frappier, de Canadair, a été élu président de l'Association des bibliothécaires spécialisés de Montréal. L'exécutif comprend en outre: Mlle Josephine Wakefield de Montréal Engineering, secrétaire; Mme Charlotte Duerr, d'Union Carbide, trésorière.

Décès de M. Salvatore Randaccio

M. Salvatore Randaccio, ingénieur et administrateur, est décédé samedi à l'hôpital Saint Mary's à l'âge de 58 ans. M. Randaccio, qui était né à Bologne, en Italie, avait été responsable, avec son frère Carlo, d'importants investissements immobiliers et financiers effectués au Canada par des sociétés européennes. Au moment de son décès, il était président de Icanda Limited, Canit Construction Limited, Port Royal Apartments, et administrateur du



Salvatore Randaccio

Trust Général du Canada, de Immobilière Canada Ltd., de Residence Palace, de Redbrooke Estates et de plusieurs autres sociétés.

Il était président de l'Association patronale italo-canadienne et ancien président de l'association des hommes d'affaires et des professionnels canadiens-italiens.

Il était aussi membre de la Corporation des ingénieurs du Québec, du Conseil de l'Université de Montréal et gouverneur du collège Loyola.

M. Randaccio laisse dans le deuil son épouse, née Elena Maccaferri, ses deux filles Leticia (madame Jean Colferi) et Emilia, une petite-fille, son frère, M. Carlo Randaccio, de Bologne et plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

Ses funérailles auront lieu ce matin, à 10h à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le notaire Leduc fera la lutte au maire Laurin dans Saint-Laurent

Le notaire Germain Leduc briguera les suffrages à la mairie de Saint-Laurent, lundi prochain.

M. Leduc, qui entre pour la première fois sur la scène politique, a déclaré:

"Il est temps d'apporter des modifications profondes dans l'administration de notre ville. Trop de transactions louches et de favoritisme ont terni

notre réputation. Et c'est précisément cette mauvaise réputation que je me propose d'effacer grâce à une administration honnête et à l'application des principes les plus stricts."

Le programme de M. Leduc comprend le règlement immédiat des problèmes du zonage, la mise en oeuvre d'une politique cohérente de dévelop-

pement industriel et le règlement efficace des problèmes des résidents du secteur nord-gate.

Le candidat reproche à l'administration actuelle de faire fi des règlements de zonage en permettant, par exemple, aux postes d'essence de pousser comme des champignons dans des secteurs résidentiels. Il accuse également

l'actuel maire Laurin et les membres de son conseil d'accorder la plupart des contrats aux mêmes entrepreneurs et d'ignorer trop fréquemment le système de soumissions publiques.

M. Leduc déplore que trop peu d'hommes de calibre consentent à s'occuper de la chose publique.

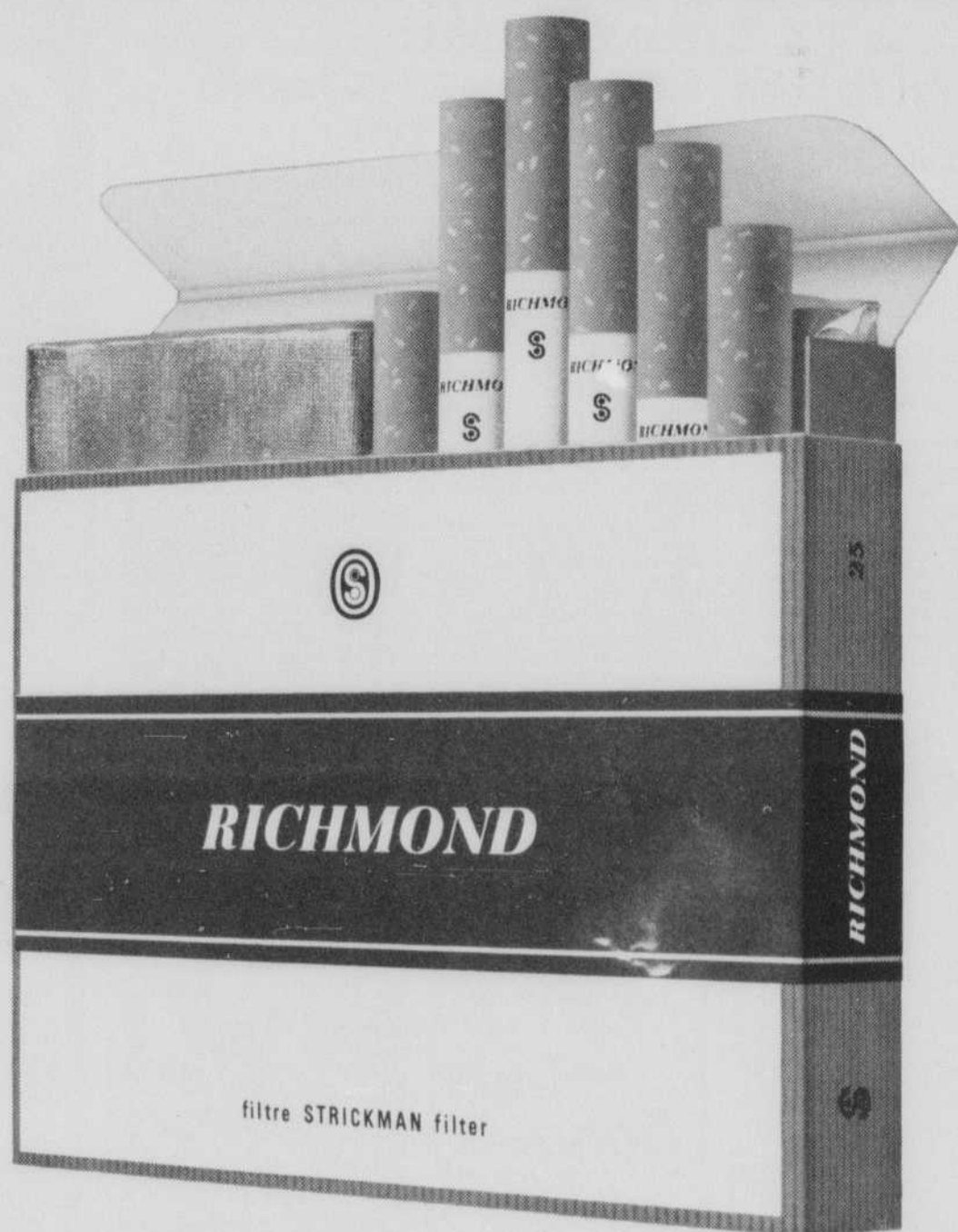
Bourgault se réjouit que les négociations commencent enfin

"Nous nous réjouissons de pouvoir enfin commencer les négociations en vue du regroupement de toutes les forces indépendantistes. Nous serons donc présents à la première rendonte RIN-MSA-RN le 3 juin prochain."

C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Bourgault, président national du RIN, à la suite d'une réunion du conseil central du parti tenue en fin de semaine à Jacques-Cartier.

"Nous avons l'intention de négocier avec fermeté, a-t-il ajouté, mais notre but demeure inchangé et nous ferons tous les efforts nécessaires pour l'atteindre: c'est la fusion en un grand parti populaire de toutes les forces indépendantistes du Québec."

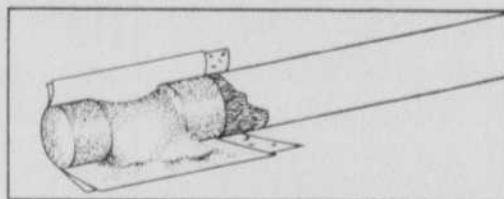
FLATTEZ VOTRE GOÛT, DITES...RICHMOND



LA SEULE CIGARETTE À FILTRE STRICKMAN DU MONDE

JAMAIS BRÛLANTE...JAMAIS ÂPRE...JAMAIS SÈCHE.

Pourquoi parle-t-on partout de la Richmond? Parce que la Richmond offre beaucoup *plus* que le haut degré de filtration du filtre Strickman; elle offre la combinaison parfaite de fins tabacs Virginie joints à tous les bénéfices d'un tel filtre. Elle procure par ce fait même, une très agréable sensation... jamais brûlante, jamais âpre, jamais sèche. C'est pourquoi la Richmond *flatte* votre goût.



Le filtre Strickman est un filtre à cigarette d'un concept entièrement nouveau. Des milliers de minuscules granules polymères sont enserrés à l'intérieur de la substance filtrante conventionnelle de cellulose ce qui donne à la Richmond une efficacité filtrante différente de celle de n'importe quelle autre cigarette. Il n'existe qu'un SEUL filtre Strickman et la Richmond en est munie.

S CE SYMBOLE VOUS GARANTIT QUE LA RICHMOND RENCONTRE LE HAUT DEGRÉ DE FILTRATION SPÉCIFIÉ PAR LA ROBERT L. STRICKMAN FOUNDATION INC.

RICHMOND

LA CIGARETTE QUI FLATTE VOTRE GOÛT



Le bruit de la ville

● **Les élections à la TV**

DES CE SOIR "Caméra 68" nous présentera une psychologie générale des prochaines élections qui auront lieu, dit-on, le 25 juin prochain. Emission surtout faite d'interviews et de commentaires. A 22 heures 30.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS

CINÉMA

EN LANGUE
FRANÇAISE

La Vie Rencontre des Ecrivains a débuté vendredi soir pour se terminer dimanche après-midi et a groupé quelque 250 personnes, écrivains et enseignants, tant du niveau secondaire qu'universitaire. Cette Vie Rencontre qu'avait organisée le comité de direction de la revue LIBERTE avait pour thème "Les écrivains et l'enseignement de la littérature".

Une autre accusation contre le mensuel underground "Logos"

metteur en scène Gratien Gélinas. D'autre part, le théâtre du Rideau-Vert a reçu une subvention de \$5.000 pour la création d'une pièce, commandée à l'auteur dramatique Guy Dufresne. C'est par le biais

1

9^e semaine

YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN

VIVRE POUR VIVRE

EASTMANCOLOR

par Michel AZ
CLAUDE LELOUCH

721-6060

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

au stella • 844-1793 • 4664 ST-DENIS


 présente 
 DE MOUVIER
LOUIS DE FUNÈS
FANTOMAS 3

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR
SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

- LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION
- LA NAISSANCE ... etc.

HIELGA

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

**A NOUS DEUX,
PARIS!**

PLAZA STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
CANADIEN STATION BEAUDRY 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

ANGOISSANT
D'UN INSTITUTEUR
ACCUSE DE VIOL !

**JACQUES
BREL**

dans son 1er film !

TECHNICOLOR



Aussi : MARIE LAFORET
(14 ANS) EN COULEUR

MARIE CHANAL
CONTRE LE DR KAH"

JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PLE-IX 725-7000
MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174

En semaine: 6.25 - 8.00 - 10.15 Dimanche: 12.30 - 2.40 - 4.15 - 6.25 - 8.00 - 10.15

LOUIS de FUNÈS **EN COULEURS**

SCAR

6^e MOIS!

FLEUR DE LYS 856, E. STE-CATHERINE
STATION AEREN... 394 3300

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE !" — L'ESPRESSO

NIGHT ADULTES (18 ANS)

GAMES V. O. SUEDOISE AVEC SOUS-TITRES A BLOC 616

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE

Semaine : 7.30 — 9.30

CERTES PAS DE TALENT !" — Le Figaro

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUDRY — 525-8000

1 3

Arts et spectacles



Age tendre atteint le bout de son âge: la dernière émission sera diffusée le vendredi 31 mai à 19 h 30. Cette émission, épilogue d'une série qui a connu deux printemps, aura pour thème "l'Amour". Françoise Lemieux et Philippe Arnaud troqueront l'uniforme d'animateurs pour celui de Pierrot et Colombine.

Age tendre sera donc une sorte de comédie del arte où l'homme prendra cent visages humains: l'homme fou, l'homme fantaisiste, l'homme sensuel, l'homme platonique, le grand et le petit amour. Une fresque animée par Françoise et Philippe, tantôt par les mots... de leurs chansons. Les danseuses de John Stanzel viendront poser une dernière touche de vie au spectacle. Parmi les chansons choisies que nous entendrons, citons: "Petit Pantin", "Horizontalement", "L'Age tendre", "Sensuel", "L'Amour est bleu" et bien d'autres. L'émission se terminera avec la chanson "Bonnie and Clyde" popularisée par Gainsbourg et Bardot, suivie d'une version musicale avec arrangements chorégraphiques. Un tendre adieu à Mimi et à Paul (le surnom donné aux téléspectateurs par les animateurs), voilà ce que sera la dernière émission d'Age tendre, à la télévision de Radio-Canada, le vendredi 31 mai prochain.

Enfin, voici les principaux artisans qui ont voulu faire d'Age tendre un spectacle visuel, nouveau en télévision: André de Bellefeuille à la réalisation, le "grand manitou" de l'émission. Costumes: Anna Buechel; maquillage: Marielle Longpré; décor: Roger Dastous; directeur artistique: Claude Jasmin; directeur musical: Yvan Landry; éclairage: Claude Ménard; directeur technique: Jacques Demers; recherche: Suzanne Thomas; graphismes: Daniel Méry.

Si jeunesse pouvait...

La Société Radio-Canada est heureuse d'annoncer qu'une nouvelle série télévisée, à l'intention des jeunes, s'inscrira dans la grille d'automne de ses émissions éducatives et d'affaires publiques.

Radio-Canada espère refléter dans cette série les intérêts, les besoins, les problèmes fondamentaux de l'univers des 12-25, et les aider à mieux cerner leur situation, à éclairer leur choix et à dialoguer avec toute la société. Radio-Canada reconnaît ainsi l'importance de cet auditoire, de sa fonction sociologique et de ses besoins propres.

C'est dans cet esprit d'ailleurs que quatre mouvements de jeunesse ont effectué un sondage chez les jeunes, lequel illustre eloquemment, s'il en était besoin, le grand espoir qu'ils fondent en cette nouvelle série. Plus de vingt-deux mille d'entre eux, recrutés à travers le Québec, l'Ontario et le

Nouveau Brunswick, ont répondu à l'appel.

Ce sondage organisé par les responsables de la Jeunesse étudiante catholique, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, de la Jeunesse rurale catholique et de l'Union générale des étudiants du Québec souligne avec raison que cette nouvelle série "contribuera à éveiller les 12-25 à leurs responsabilités sociales et leur permettra à la société de mieux comprendre les aspirations de la jeunesse adulte".

Radio-Canada espère donc que tous les mouvements de jeunesse et tous les jeunes apporteront leur appui enthousiaste à cette nouvelle série à laquelle la Société peut enfin donner suite, dans son horaire d'automne.

Si jeunesse pouvait... sera d'abord l'affaire de tous les jeunes dans tous les milieux, ruraux, urbains, étudiants.

Horaires-TV

MARDI		Le sigle C marque une émission en couleur.	
CBFT 2		CBMT 6	
9.55	Aujourd'hui à CBFT	11.00	La ronde des sports
10.00	Télévision scolaire	11.15	Cinéma: "Le redoutable homme des neiges" - Aventures - Angletterre
10.30	Monsieur Surprise présente	12.45	Dernière édition
10.45	La source verte	12.55	Fermière
11.00	Histoire sans paroles		
11.30	Long métrage: "Le port des illusions" - drame		
1.15	Ciné-jeu: "La veuve joyeuse de l'ouest" - (44)		
1.30	Horizons verts		
2.00	Mini-métrage: "Le capitaine fantastique" - aventures		
3.00	Femmes d'aujourd'hui		
4.00	Bubino		
4.30	La boîte à surprise		
5.00	Cadets de la forêt		
5.30	La vie qui bat		
6.00	Jeunesse oblige		
6.25	Musique classique		
6.50	Nouvelles du sport		
7.00	Téléjournal		
7.30	Les joyeux naufragés		
8.00	Des agents très spéciaux		
9.30	Festival d'art dramatique National du Canada		
10.00	Moi et l'autre		
10.30	Tous pour un		
10.50	Caméra 68		
11.00	Téléjournal		
11.20	Supplément régional		
11.30	Nouvelle du sport		
11.35	Cine-club: "Don Quichotte" - (d'après Cervantes)		
1.15	Téléjournal		
CFTM 10		CFCF 12	
7.15	Mire et musique	9.00	Sound of 12
7.30	Les Print Bonhommes	9.15	Newsroom 12
7.45	Métronome	9.30	University of the Air
8.45	36 - 24 - 36	10.00	Romper Room
9.00	Toast et café	10.30	Magic Tom
10.00	Voix de femmes	11.00	The Mike Douglas Show
10.35	Edith Serej	11.30	Little People
10.45	L'école du bonheur	12.30	Photo Finish
11.00	Voix de femmes	1.00	The Big Spenders
11.30	Eternel amour	1.30	In Town
12.00	Les menteurs (43)	2.00	People in Conflict
12.15	Première édition	2.30	Magistrats Court
12.15	"Sacrifice d'une mère" (49)	3.00	It's Your Move
12.30	Ciné-midi: "Son dernier Noël" - mélodrame	4.00	The Littlest Hobo
2.00	Ciné-mardi: "Le portrait de son père" - comédie - France	4.30	Family Theatre: "The Whole Truth" - drame
3.30	Avous de jouer	6.00	The Pierre Berton Show
4.00	Le comte de Monte Cristo	6.30	Pulse
4.30	Le Zoo du capitaine Bonhomme	7.00	Sunset Theatre: "Lure of the Wilderness" - drame
5.30	Marine Bay	8.30	Ironside
6.00	Télé-métronome	9.30	Pig's N Whistle
6.40	Sports-images	10.00	The Avengers
6.50	Télé-métronome	11.00	The National News
7.00	Dernière heure	11.18	Pulse
7.15	Télé-métronome	11.40	Pajama Playhouse: "Tarawa Beachhead" - drame
7.30	L'homme à la valise		
8.30	Cré Bayle		
9.00	Claude Blanchard		
9.30	Peter Gunn		
10.00	Plaza Fortune		
10.45	Dernière heure et météo		

Condition féminine

Evelyn Sullerot raconte la longue histoire du travail des femmes depuis l'antiquité

par Solange CHALVIN

La première partie de l'étude que vient de publier Evelyn Sullerot n'intéressera peut-être que les sociologues, statisticiens et historiens, en plus des femmes véritablement engagées dans la compréhension des problèmes féminins. C'est le premier volume, à notre connaissance, écrit en langue française, qui fait l'histoire du travail féminin depuis l'antiquité. (1)

Ce qui est passionnant dans l'étude de Sullerot — mais qui pourra dérouter un public en quête de sensations fortes — c'est que l'objectivité est la première servie et que l'auteur renonce à prendre partie "pour ou contre" le travail des femmes à l'extérieur du foyer.

La seconde partie ne pourra manquer d'éveiller la curiosité et la sensibilité des hommes tout autant que des femmes. On ne peut demeurer indifférent au sort des travailleuses américaines par exemple qui se compare nettement à celui des Noirs. On doit relire deux fois certains graphiques tant les

faits semblent contredire une certaine bonne conscience à laquelle nous étions habitués, au sujet de la discrimination des femmes.

L'auteur établit ici et là des graphiques de comparaison sur les salaires, la promotion, les années d'études de femmes et d'homme de plusieurs pays européens — y compris les pays socialistes — ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

Le salaire égal, une vaste fumisterie

C'est surtout aux Etats-Unis que la différence entre

les revenus annuels provenant du travail — gages, salaires, honoraires — des hommes et des femmes est énorme.

Les femmes américaines qui travaillent toute l'année à temps complet ne gagnent que 60 p.c. de ce que gagnent les hommes dans le même cas. Des différences flagrantes peuvent être observées lorsqu'on range les travailleurs par catégorie de revenus: 25 p.c. des hommes gagnent moins de \$2,000 par an mais 59 p.c. des femmes sont dans ce cas. A l'autre extrémité de l'échelle des salaires, on ne trouve que 10 p.c. des femmes qui gagnent plus de \$5,000 par an tandis que 47 p.c. des hommes se trouvent dans ce groupe. Et loin de diminuer, cet écart selon le rapport de la commission d'enquête sur le Statut de la femme aux Etats-Unis tend à s'accroître.

D'ailleurs la notion de salaire égal pour un travail de valeur égale n'est à peu près pas respectée nulle part, selon l'enquête menée par Evelyn Sullerot. Malheureusement, la partie canadienne du livre de Sullerot est assez faible et ne fait allusion qu'au nombre de femmes en emploi dans notre pays en comparaison de d'autres pays. Plusieurs études publiées au Canada sur la main-d'œuvre sont autrement mieux documentées. Nous en profitons pour signaler la publication récente par le Bureau de la main-d'œuvre féminine du Ministère du Travail à Ottawa, d'un petit livret de faits et données statistiques très pratiques à consulter.

Le préjugé de sexe plus fort que le préjugé de race

La partie américaine du livre d'Evelyn Sullerot est intéressante et originale à plus d'un point de vue. En plus d'y démontrer la disparité de salaires hommes-femmes, l'auteur y a étudié avec beaucoup de minutie la position des travailleurs blancs et noirs dans l'échelle des revenus. La première révélation que le lecteur y fait est que dans le monde du travail aux Etats-Unis, la femme blanche, plus instruite, est moins payée que l'homme noir: le préjugé de sexe est donc plus fort que le préjugé de race, ce qui n'est pas peu dire!

En effet dans l'échelle des revenus, l'homme blanc culmine très haut. Son salaire moyen, en 1964, était beaucoup plus que deux fois, le salaire moyen de la femme noire, la cendrillon de la société américaine. Mais la surprise principale vient de la position de la travailleuse blanche par rapport au travailleur noir: elle gagne moins que lui. Et ici encore, l'écart tend à s'accroître.

Comment ne pas déplorer, écrit Evelyn Sullerot, que le salaire de l'homme noir ne soit pas plus élevé, se confondant avec celui de l'homme blanc? Mais ce réflexe antiraciste est commun à beaucoup d'entre nous, je voudrais demander au lecteur un effort supplémentaire: les femmes blanches, et particulièrement celles qui travaillent sont, aux Etats-Unis, nettement plus

instruites que les hommes noirs. Elles ont en moyenne environ trois années d'études de plus par personne, et elles comptent beaucoup plus de "doctors ou de graduates". Mon propos n'est pas de juger ici de l'injustice ou de la justice d'une telle distribution de l'éducation — surtout de l'éducation supérieure. Mais je tiens à souligner le fait que, dans le monde du travail, la femme blanche, plus instruite est moins payée que l'homme noir.

Women power

Après le "black power" les Etats-Unis connaîtront-ils le "women power"? On sait que certaines Américaines ont déjà recouru à ce moyen de pression pour obliger les employeurs à respecter la loi du salaire égal pour un travail égal. A ce sujet, l'auteur écrit: "Si la lutte contre la ségrégation et les pratiques racistes est et doit être celle de tout honnête homme et de toute honnête femme, la lutte pour l'atténuation et l'élimination des discriminations à l'endroit des femmes est aussi une cause qui devrait attirer à elle tout citoyen épris de justice".

La femme de 40 ans retourne au travail

Pour la majorité des femmes, le travail à l'extérieur du foyer ne se pratique que pendant une certaine partie de sa vie. Jusqu'à ces dernières années, les jeunes filles travaillaient jusqu'au moment du mariage. La situation a beaucoup changé.

Dans son étude, Evelyn Sullerot a observé que les filles poursuivent leurs études plus longtemps; aussi la mise au travail est plus tardive qu'au début du siècle. Par contre, la majorité des jeunes filles travaillent. Actuellement dans tous les pays évolués, plus de la moitié des jeunes filles de 20 ans travaillent, et ce pourcentage atteint couramment 80 p.c. (ex. la Grande-Bretagne).

Il en est de même du nombre des travailleuses d'âge mûr qui a augmenté considérablement dans tous les pays évolués. L'exemple le plus frappant est celui des Etats-Unis. L'âge moyen de la travailleuse américaine était de 28 ans en 1920, il est actuellement de 40 ans. En France, le pourcentage des femmes actives de 55 à 59 ans est passé de 22.6 p.c. à 30.7 p.c.

A ce sujet, l'auteur conclut "qu'il y a quelque paradoxe à voir de pimpantes demoiselles censées représenter la travailleuse type dans les journaux, le cinéma, la télévision, alors que la femme qui travaille est plutôt une femme d'âge moyen, ou un peu plus encore."

Depuis six mille ans qu'il y a des femmes et qui travaillent... il était temps qu'un sociologue s'intéresse à leur sort et nous fasse l'histoire du travail de ces milliers de femmes. Un livre à apporter en vacances, cet été, pour vous rappeler qu'à l'heure du farniente sur la plage, il y a d'autres femmes au travail...

(1) "Histoire et sociologie du travail féminin" par Evelyn Sullerot, chez Gonthier, une étude d'environ 400 pages.



Madame Jeanne de Chantal Taleb, étudiante de l'Institut de diététique et de nutrition de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, a mérité la bourse d'études offerte par l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants Inc.

Mme Broening raconte qu'une vieille dame se trouvant au marché d'alimentation, s'était plainte au vendeur en disant que les bananes étaient

vertes. On lui a répondu que ces fruits auraient tout le temps de mûrir avant qu'un autre chargement n'arrive en ville.

Sur une analyse de M. Rainville

Quelques erreurs de transcription se sont glissées dans l'analyse de M. J.R. Rainville que nous avons publiée dans notre édition de samedi. Voici ce qu'il fallait lire:

"Les hommes rejettent au fond la création d'institutions ou s'opposent à des réformes législatives susceptibles de faciliter la promotion de la femme ou le déroulement de sa carrière si elle est mariée".

Dans un autre paragraphe, on aurait dû lire: "Le professionnel, lui, se conduit comme s'il tenait le haut du pavé, et il y est effectivement placé".



Une mode automne-hiver seyante mais confortable

Déjà l'automne pour la maison Joshar qui présentait hier midi à Montréal sa collection de manteaux et ensembles pour faire échec au froid.

Le manteau ou la cape est toujours accompagné d'une jupe évasée, resserée à la taille par une large ceinture de cuir. Les corsages sont à manches longues, de teinte contrastante.

Les tissus surtout sont remarquables. Joshar a importé des tweeds magnifiques, d'apparence artisanale, en coloris atténués, de gros multi-mélanges plus clairs, des Prince-de-Galles géants — tous de laine pure — ainsi que des plaids harmonisés de main de maître par leurs créateurs.

La fourrure est aussi utilisée en cravates et en ascots amovibles, dans diverses gar-

Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer — augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35% — en saupoudrant simplement un peu de PASTETH sur vos appareils. PASTETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empêche pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre PASTETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Anjou QUÉBEC 807 est ave Laurier Montréal

LA BOUCHERIE CHARCUTERIE FRANÇAISE DE MONTRÉAL Roger LEBERT, propriétaire

Diplôme de maîtrise du Club Prosper Montaigné, Paris

vous offre chaque semaine

les MARDI, MERCREDI, JEUDI

UN SPÉCIAL

SEMAINE du BOEUF et du LAPIN

les 28, 29 et 30 mai

BOEUF DE L'OUEST, GARANTI MARQUE ROUGE

Coupe française sans os ni déchets

Rosbif Parisien la lb 1.80 = \$1.20

OISEAUX SANS TÊTE la lb 1.70 = \$0.85

LAPINS frais éviscérés . . . la lb 1.40 = \$0.55

LAPINS GARANTIS "Approuvé Québec"

Exigez le cachet

PRIS AU MAGASIN

sur présentation de cette annonce

(Pas de livraison pour ces spéciaux)

N'oubliez pas...

Qui a bon bec achète à "ANJOU-QUÉBEC"

Vous y trouverez toujours:

Le meilleur choix de charcuterie

préparée dans nos cuisines

• andouillettes • tête de veau • tripes

• escargots • bouchées à la reine • coquilles St. Jacques

des produits d'importation, fromages,

pain français, café frais torréfié spécialement pour vous.

un personnel hautement qualifié

pour vous recevoir ou vous donner tous renseignements

PAR TÉLÉPHONE

M. MAURICE répondra à 272-4065

M. ROBERT répondra à 272-4086

M. HERVÉ répondra à 272-5440

Pour ces ventes le magasin sera ouvert

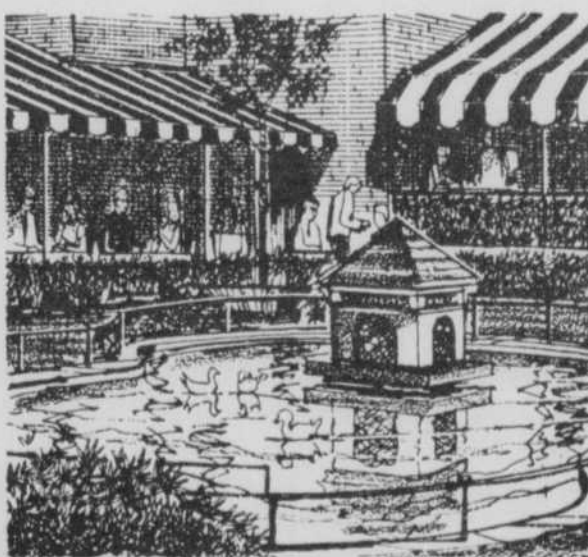
de 9 h. le matin à 18 h. le mardi et le mercredi

et de 9 h. le matin à 21 h. le jeudi.

Nous n'annonçons pas de veaux de lait "Blue Berry Farm" nourris au lait et aux œufs pour la bonne raison que ce genre d'élevage n'existe plus.

P.S.

Le Jardin du Ritz
est l'endroit idéal



Le jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.

POUR LE DÉJEUNER,
LE THÉ D'APRÈS-MIDI,
LES COCKTAILS & LE DÎNER
FACILITÉS DE STATIONNEMENT
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hotel Ritz-Carlton

SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE

842-4212

L'actif de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée à \$40,358,998.00

potins financiers

Il y eut fléchissement hier dans la plupart des secteurs sur la Bourse de Londres. Les corps de métiers ont pris la relève des agents de change hier sur la Bourse de Paris, afin de réparer les dommages causés ces jours-ci par les émetteurs français. Cette bourse, qui n'a jamais été en grève, reprendra ses opérations sous peu. Le cours de l'or est retombé, hier, à Londres à \$41.50. La Bourse de Montréal a plus ou moins bien commencé la semaine, de même que celle de Toronto. L'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N.Y. 3,68 points plus bas à 891.60. Cet indice, après avoir touché 898.76, glissa aussi bas que 885.53, avant de clôturer au niveau ci-haut mentionné.

L'annonce d'un projet de fusion entre la Brasserie Molson et Anthes Imperial explique le retard apporté, hier, dans les transactions sur la dernière entreprise sur le marché de la Ville Reine.

P.L. Robertson refait la nouvelle d'absorption de cette compagnie par Procor Ltd.

Le resserrement du crédit aux E.-U., la faiblesse de la livre sterling, la lourdeur du franc français et les incertitudes persistantes concernant la décision du Congrès de Washington, relative à la surtaxe de 10%, etc., furent autant de facteurs qui influèrent, hier, sur Wall Street.

Selon la revue Steel, la production d'acier aux E.-U. a baissé la semaine dernière pour la 3^e semaine consécutive, en dépit de la grève prévue pour cet été.

C'est cette semaine que 4 producteurs d'aluminium de notre continent et les représentants de 2 unions ouvrières doivent entrer en pourparlers afin d'éviter une cessation de travail. ALCAN suivra attentivement ce qui s'y passera et pour cause...

Comme ce sera congé sur la Bourse de N.Y. jeudi à l'occasion du Memorial Day aux E.-U., plusieurs spéculateurs pourraient bien en profiter pour délaissé le marché jusqu'à lundi prochain, d'où des perspectives d'une tendance irrégulière aujourd'hui et demain.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Anthes Imperial Ltd se fusionnerait avec les Brasseries Molson Ltée

L'honorable Hartland Molson, président du Conseil d'administration des Brasseries Molson Ltée, de Montréal, et D.G. Willmot, président d'Anthes Imperial Limited, de Toronto, ont annoncé que des négociations ont eu lieu récemment relativement à une fusion de ces compagnies.

Afin d'accomplir cette union il a été proposé d'effectuer un échange de 17 actions des Brasseries Molson, plus un paiement comptant de \$3, pour chaque action ordinaire d'Anthes Imperial, détenue par des résidents canadiens. Cette proposition serait soumise à la condition qu'elle soit acceptée par 75% des détenteurs des actions ordinaires d'Anthes Imperial. Il a été proposé que le sénateur Molson demeure président du Conseil d'administration, que M. D. G. Willmot devienne président et chef de la direction de la Compagnie, et que M. D. M. Chenoweth, président des Brasseries Molson Ltée, devienne vice-président du Conseil.

L'union d'Anthes Imperial et des Brasseries Molson résultera en la création d'une des plus grandes compagnies canadiennes administrée par des Canadiens. Les ventes de la nouvelle compagnie dépasseront les \$260,000,000, alors que le total de ses actifs se chiffrera par environ \$150,000,000, comprenant trente établissements manufacturiers distincts qui emploient quelque 6,700 employés. Les bénéfices consolidés des compagnies fusionnées dépasseront les \$16,000,000.

Les Conseils d'administration des deux compagnies ont approuvé en principe la fusion projetée, et une offre en due forme sera envoyée aux actionnaires d'Anthes Imperial aussitôt que les questions légales et autres détails auront été remplis.

United Asbestos Corp. a gagné ses exigences du dividende

C'est le 21 juin qu'United Asbestos Corporation Limited paiera à ses actionnaires immatriculés le 21 mai un dividende de 7 cts l'action ordinaire. Ce dividende est payable en fonds américains. Cette compagnie a eu un profit net consolidé de \$1,474,081 l'an dernier, soit 5% de moins que durant l'exercice antérieur, soit donc l'équivalent de 30 cts l'action vs 31 cts. Comme on sait, cette corporation poursuit conjointement ses opérations avec la Lake Asbestos of Québec Ltd., dont la production globale fut de 121,479 tonnes en 1967, contre 117,365 tonnes de fibre d'amiante l'année précédente. Au dire du président d'United Asbestos Corporation, M. Philip M. Malouf, "afin de maintenir la qualité de la fibre, il a fallu procéder au cours du dernier exercice, à bien des modifications d'importance aux usines de la Lake Asbestos d'où des dépenses de capital de \$2,500,000 en 1967, soit 19% de plus qu'en 1966.

Mead & Co. Ltd., a obtenu l'émission d'obligations de St-Pierre, disputée par 11 soumissionnaires

La ville de St-Pierre, comté de Marguerite-Bourgeoys, a vendu récemment à Mead & Co. Ltd., une émission de \$281,000 d'obligations à 7 1/2% en 2 tranches, dont l'une de \$183,000 en séries 10 ans, et l'autre de \$98,000 à terme 20 ans, à un prix de 95.976. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.0892%. La tranche de \$183,000 en séries comporte un solde de \$78,500, à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 5 ans.

Datées du 1er juin 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$183,000 en séries du 1er juin 1969 au 1er juin 1978 inclusivement et \$98,000 à terme 20 ans échoient le 1er juin 1988. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation; cependant celles émises à terme 20 ans échant le 1er juin 1988 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement annuel des dites obligations commençant le 1er juin 1984 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voiries et pour divers travaux d'améliorations locales.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1968, s'élève à \$28,849,106. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$987,300.

En marge des intérêts à découvert sur les Bourses de Montréal, Toronto et New York

Les intérêts à découvert sur la Bourse de Montréal embrassaient 12,365 actions le 15 mai 1968, au regard de 15,941 le 30 avril — ils représentaient, alors, 31 valeurs, contre 24 le 15 mai.

Sur la Bourse de Toronto, les intérêts à découvert embrassaient 1,791,516 actions le 15 mai 1968 réparties sur 261 entreprises différentes, comparativement à 1,671,157, le 30 avril 1968, réparties sur 263 entreprises différentes. Certains stocks ne comptaient que 25 à 100 actions à découvert, alors que d'autres en comptaient 59,000 et 140,000 actions.

Sur la Bourse de N.Y., les intérêts à découvert atteignaient les 19,437,197 actions le 15 mai 1968, à rapprocher de 19,923,868 à la même date le mois précédent. Il y a 1,716 valeurs différentes d'inscrites sur la liste des stocks de la Bourse de New-York et, les intérêts à découvert excédant 20,000 actions le 15 courant n'embrassaient que 245 stocks. Comme on sait, les intérêts à découvert sur des actions signifient que les acheteurs de ces dernières ont été acquies sur marge. Il s'agit, certes, de transactions légitimes et les exigences de couverture (marge) sont de 70% sur la Bourse de N.Y. et de 50% sur celles de Montréal et Toronto, c'est-à-dire qu'à Wall Street, avec \$7,000 on peut acheter \$10,000 de valeurs et sur les rues Bay et St-Jacques, avec \$5,000 on peut acheter \$10,000 de titres. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que jouer à la baisse à la bourse est plus dangereux que jouer à la hausse... car les pertes peuvent être illimitées dans le premier cas et, dans le second, on ne perd que ce que l'on a investi advenant le pire.

MARCEL CLEMENT



M. J. Claude Cossette, président directeur général de Cossette & Associés, graphistes-conseils limitée annonce la nomination de M. Paul Trotter à poste de Gérant des ventes (commercial et industriel).

M. Trotter a de nombreuses années d'expérience dans le secteur commercial et continuera d'être des plus attentifs à solutionner les questions de création graphique et publicitaire de sa nombreuse clientèle.

Cossette & Associés
graphistes-conseils, limitée
47, rue d'Auteuil, suite 1, Québec G.
tel. (418) 522-2721

Bourse de Toronto

Molson et Anthes Imperial, fort achalandées hier

Les valeurs de Molson Breweries ont connu une forte avance lundi à la Bourse de Toronto, suivant l'annonce de l'intention de la compagnie de se fusionner avec Anthes Imperial Ltd.

Molson A a grimpé de 2 à 21 3/4 et Molson B de 2 3/4 à 22 1/4. Anthes classes A et B ont arrêté l'échange de ses actions au début de la séance.

Parmi les aurifères, Dome a baissé de 4 à 69, Campbell Red Lake de 1-2 à 35 1/2 et Auror de 25 à \$36.50. Au marché libre de Londres, l'or a baissé à \$41.50 l'once en devises américaines.

Parmi les industrielles, White Pass and Yukon a reculé de 1-5 à 32 1/8; Inco de 1 à 116, Du Pont de 3-4 à 29 1/4, Moore Corp. de 1-2 à 30 1/4 et Massey-Ferguson de 3-8 à 187 1/8.

Ontario Store Fixture a poursuivi sa montée, gagnant 2 1/8 à 25 3/8.

Les échanges ont repris chez P.L. Robertson qui a grimpé de 2-5 1/8 à 34. La compagnie a rapporté une offre d'acquisition de ses actions ordinaires de Procor Ltd. à \$35 l'action.

Canadian Curtis-Wright a grimpé de 20 à \$2.20.

Dans les métaux de base, Rio Algom a reculé de 1 à 32 et Denison de 3-4 à 68 1/2.

Scurry-Rainbow Oil a reculé de 2 à 35 1/8. Asamera a grimpé de 55 cents à \$8.15 et Place Gas de 25 à \$1.84.

L'indice des industrielles a reculé de 43 à 157.16, celui des aurifères de 6.34 à 223.06, celui des métaux de base de .77 à 100.31 et celui des pétroles de l'Ouest de .24 à 196.91.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 266 à 202.

DENREES ALIMENTAIRES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier.

Beurre: arrivages courants, 92.62, 93.63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 44, coloré 44 1/4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 16 à 22, procédé par rouelle, no 1 en sacs: 17 1/2 à 19, autre catégorie pour nourissage 13 1/2 à 14.

Poudre de lait de beurre pour nourissage 13 1/2 à 14, poudre de lait 5 cents.

Pomme de terre: prix de gros: Québec, \$1.20 à \$1.25 les 50 livres, I.P.E. \$3 à \$3.10 les 75 livres, \$2 à \$2.10 les 50 livres, \$2 à \$4 les 10 livres; N.B. \$1.35 à \$1.40 les 50 livres; 38 à 39 les 10 livres.

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 46.3, A-gros 43.3, A-moyens 39.9, A-petits 36.2.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était en hausse de 1-32 et cotait à \$1.07 23/32 en devises américaines.

La livre sterling était en hausse de 1/16 et cotait à \$2.56 15/16.

La livre sterling était en hausse de 9-64 et cotait à \$2.38 19/32.

À noter...

Les pourparlers de fusion entre Congoleum-Nairn Inc. et Bath Industries Inc. ont cessé. On saura sous peu si Lornex Mining Corp. Ltd. entrera en production.

Dame rumeur veut qu'International Systems ait l'œil sur Delta Electronics; ce qui ajouterait à ses profits advenant une absorption, d'où la vogue récente des actions de la première entreprise.

Les membres de la Canadian Appliance Manufacturers Association (CAMA) tiendront leur 61ème congrès annuel les 29 et 31 mai de cette semaine à l'Hôtel l'Estérel. Le chairman de cette importante association est M. Blanchette, gérant général de la division de la mise en marché des produits de la RCA Victor Company Limited. Ce dernier souhaiterait la bienvenue aux délégués, M. F.J. Nichols, gérant des services du Marketing des produits John Inglis Co. Ltd. parlera des "perspectives de ventes durant les prochains 5 ans".

Au 30 avril 1968

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée vient de faire parvenir à ses actionnaires le rapport couvrant le trimestre terminant le 30 avril 1968. Il y est inséré en partie ce qui suit:

Les marchés mobiliers ont vécu, au cours du trimestre écoulé, une des périodes de plus turbulentes de leur histoire.

Ignorant des indicateurs économiques pourtant favorables, les placeurs se sont plutôt laissés impressionner par l'évolution des problèmes politiques et monétaires de l'heure, soit la guerre du Vietnam, les pressions contre le dollar américain, la ruée à l'or, les déficits budgétaires et la balance des paiements des États-Unis, et enfin la hausse persistante des taux d'intérêts à des niveaux records.

Le pessimisme des investisseurs s'est fait sentir sans équivoque de la deuxième semaine de janvier à la troisième semaine de mars. L'indice industriel Dow-Jones, par exemple, a faibli d'un haut pour 1968 de 921.8 au 9 janvier, à 817.6 au 22 mars, soit une chute de 11.3%.

La décision du président des États-Unis de retirer sa candidature aux prochaines élections présidentielles et de se consacrer à la recherche de la paix au Vietnam, le désir évident des Américains de s'appliquer sérieusement à comprimer sinon éliminer leurs déficits nationaux et internationaux, ainsi que les progrès accomplis à Stockholm pour instituer un système monétaire qui augmenterait la liquidité internationale, tels furent les principaux stimulants d'un renouveau d'optimisme remarquable. En quelque deux semaines, le Dow-Jones avait repris ses pertes de 1968, une performance extraordinaire dans les circonstances.

L'évolution des bourses canadiennes, comme d'habitude, a suivi fidèlement celle de New York. Mais la reprise canadienne, bien que substantielle, n'a pas eu jusqu'ici la même autorité que celle d'outre-frontière. Quant à la valeur d'actif de vos actions, elle a affichée des fluctuations parallèles. Elle subit d'abord un fléchissement de \$7.08 à \$6.36 au 21

mars, soit 10%, pour ensuite rapidement se rallier et terminer le trimestre au niveau du début, soit \$7.08. Au 30 avril, l'actif net total de votre compagnie se chiffrait à \$40,358,998, comparativement à \$40,052,982 au 31 janvier 1968.

La route vers la paix au Vietnam, si essentielle pour notre future prospérité, sera peut-être tortueuse, longue et pleine de frustrations qui se refléteront sur les marchés mobiliers, mais les deux parties en cause ont trop à gagner avec un arrêt des hostilités pour ne pas réellement le désirer. Le temps ne peut que travailler pour le placeur qui a judicieusement choisi et adéquatement diversifié ses placements sur actions.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

Admanc Mutual Funds	Offre dem
All Canadian Com	2.54 2.89
All Canadian Div	8.80 9.52
All Canadian Inv	8.14 8.89
All Canadian Vnt	9.92 10.84
American Growth	8.22 10.07
American Business Shares	3.49 3.77
American Growth	5.72 6.05
Associated Investors	3.67 4.03
Beaumont Corporation	4.69 4.74
Boston Fund Ltd	37.96 18.22
Bullback Fund Ltd	8.78 9.49
Canada Growth Fund	15.81 17.33
Canada Security Fund	7.36 8.06
Can. Gas & Energy Fund PPD	4.53 4.93
Can. Investment Fund	12.14 13.30
Can. Trust Ind. Fund	3.88 4.26
Canfund Co. Ltd	4.42 4.81
Champion Mutual Fund of Can	53.64 56.32
C.I. Leverage	6.88 7.30
Collective Mutual Fund	12.96 15.30
Commonwealth Int'l	6.72 7.30
Div. Inc. Shares Ser "A"	10.96 12.01
Div. Inc. Shares Ser "B"	12.59 12.66
Div. Inc. Shares Ser "C"	4.57 5.04
Div. Inc. Shares Ser "D"	3.90 4.28
Dresdner Fund Inc	15.09 16.47
Dynatic Fund	18.51 18.79
European Growth Fund	8.06 8.81
Essex Fund of Can Ltd	7.35 7.72
Essex Int'l Fund	7.95 8.35
Federated Financial	5.74 6.27
Federated Growth	8.08 8.83
Federated Trend	19.27 21.16
Fonds Collect "A"	6.68 7.26
Fonds Collect "B"	4.82 4.97
Fonds Collect "C"	9.10 9.90
Fonds Desjardins "A"	4.68 4.84
Fonds Desjardins "B"	4.35 4.51
Fonds Mutual Admanc	2.64 2.89
The Fraser Fund Ltd	12.90 12.96
G.I.S. Compund	9.55 10.45
G.I.S. Income	4.22 4.62
Growth & Dev. Fund	6.94 7.36
Growth Oil & Gas	19.17 19.71
Guardian Growth Fund	8.63 9.17
Investors Int'l Mutual	10.33 11.44
Investors Mutual of Can	7.99 8.68
Keystone Canada	5.14 5.58
Keystone Custodian K - 2	8.44 9.29
Keystone Custodian S - 1	7.34 8.01
Keystone Custodian S - 4	23.13 25.24
Lexington Research	3.98 4.32
Mass Inv. Growth Stocks	16.38 17.90
Mass Investment Trust	12.84 14.03
M.G.F. Management	16.86 18.21
Molson M. Fund	3.40 3.50
Mutual Accumulating Fund	4.47 4.69
Mutual B.I.F.	5.29 5.79
Mutual Growth	4.77 4.99
Mutual Income Fund	8.03 8.59
Natural Resources	6.61 7.32
One William Street	5.82 6.36
Participating	12.59 13.17
Prêt et Revenu Mutuel	18.21 19.17
Principal Growth Fund	13.68 14.95
Palmair Growth Fund	7.00 7.65
Radiation R.I.	5.13 5.59
Regent Fund Ltd	12.66 14.93
Roydall Ltd	3.85 4.17
Savings Inv. Mutual of Can	10.19 11.14
Spec	5.18 5.65
Taurus Fund	11.17 12.28
Taurus Fund	7.22 7.83
United Accum. Fund	11.87 12.87
United American	3.03 3.31
United Venture	5.33 5.96
Wellington Fund Ltd	5.74 6.25
Wellington Fund Inc	13.07 14.21

Titres au Comptoir

une forte traction. Par contre, Ford a récupéré et au-delà, une baisse initiale à la suite de la présentation des nouveaux modèles audiovisuels de sa filiale Philco. Migbie Manufacturing a vivement réagi à des bénéfices trimestriels doubles de ceux de l'année dernière. Wyle Laboratoires a également été stimulée par des bénéfices trimestriels favorables tandis qu'Armstrong Cork enregistrait une avance fractionnelle en fonction d'une hausse sur le prix de ses revêtements de sol.

Indices des obligations à New York

Hier 64.2 67.2 78.6 88.1 79.4
La veille 64.2 66.7 78.6 88.1 79.4
Sem. der 64.3 66.8 78.6 88.1 79.4
Mois der 64.5 66.9 79.0 88.2 80.5
Année der 71.9 82.4 81.4 91.9 85.9
1968 haut 66.3 88.9 80.2 89.4 81.7
1968 bas 64.0 78.4 80.1 79.0
1967 haut 73.0 85.6 84.9 92.5 89.4
1967 bas 64.6 96.1 78.0 89.1 78.4

"La Société Canadienne de Sel, Limitée"

"Un dividende trimestriel de 10 par action a été déclaré et sera payable le 28 juin, 1968 aux actionnaires inscrits à nos bureaux le 14 juin de juin, 1968".

"Signé, H. A. Clarke, Secrétaire".

Comment préparer votre avenir grâce aux FONDS MUTUELS

En bref, les Fonds Mutuels offrent les avantages suivants:

— La répartition du risque, grâce à la diversification;

— La gestion professionnelle assurée par des spécialistes;

— La croissance du capital à long terme, ainsi que;

— Plusieurs avantages fiscaux.

Si vous désirez connaître davantage les Fonds Mutuels, n'hésitez pas à communiquer avec un de nos représentants autorisés.

Les Placements Le Fort, Inc.

Courtiers en Fonds Mutuels

Pour renseignements supplémentaires communiquez sans aucune obligation de votre part, avec

Les Placements Le Fort Inc.
Edifice IBM, Bureau 817
5 Place Ville-Marie
Montréal 2, P.Q. Tel.: 861-1741

Votre nom: _____

Votre Adresse: _____

Votre numéro de téléphone: _____

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED



EDMUND C. BOVEY

Monsieur C. Spencer Clark, président du Conseil d'Administration de Northern and Central Gas Corporation Limited, nous fait part que le Conseil de Directeurs a nommé Monsieur Edmund C. Bovey, comme Chef de l'Exécutif de la Corporation. Monsieur Bovey garde toujours son poste de Président, ainsi que celui de Directeur et membre du Comité Exécutif de Northern and Central.

Monsieur Bovey entra au service de la Corporation au début de 1958 après un court entraînement, comme assistant du président. Il devint vice-président en 1960 et fut nommé en mars 1965 Président.

Bourse de Montréal

Fluctuations étroites hier sur la place locale

Les industrielles et les banques ont regagné tandis que les services publics et les papiers enregistraient une avance lundi à la Bourse de Montréal.

L'indice global a baissé de .29 à 151.42. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 76 à 52.

Parmi les industrielles, Radio Engineering et Simpsons Sears ont perdu chacun 2 à 27 1/2 et 29 respectivement. Velcro a reculé de 1 1/4 à 56 3/4 et Massey Ferguson de 5-8 à 18 3/4.

Molson A a progressé de 1 1/2 à 21 1/4 et Molson B de 2 1/4 à 22 1/4.

Metropolitan Stores a gagné 1 1/2 à 41 1/2. Scott-Luxall, Union Carbide et Eddy Match ont avancé de 1 chacun à 25 3/8, 19 1/4 et 20 respectivement.

Parmi les nickels et les uranums, Inco a reculé de 1-3-8 à 116, Rio Algom de 1-4 à 32, Falconbridge de 3-4 à 106 et Denison de 1-2 à 68 1/2.

Dans les services publics, B.C. Telephone a perdu 1 à 53 et Quebec Natural Gas 1-8 à 10 5-8. CPR a avancé de 3-8 à 54 7-8.

Agassiz a progressé de 3 cents à 71

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE
Comptables agréés
Diane Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Archambault, C.A.
Paul Lafléur, C.A.
Roger Archambault, I.S.C., C.A.
Alicia Bouchette, C.A.
159, rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
R. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, R.A., I.S.C., Com. C.A.
G. Poupart, R.A., I.S.C., Com. C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A. R. Fillion, C.A.
J. Allard, C.A. J. Joyal, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1366
Montréal 1, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Benoit, C.A.
J.P. Diry, C.A. A. Paquette, C.A.
Édifice Le Chénier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 327-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Campbell, C.A. M.E. Carson, C.A.
J.J. Carrière, C.A. M.A. Dwyer, C.A.
W.A. Fallowell, C.A. D.J. Finley, C.A.
J.B. Gik, C.A. A.W. Gilmartin, C.A.
G. Gosselin, C.A. J.P. Gosselin, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
P. Normandin, C.A. C. Pratt, C.A.
J.L. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Fontaine, C.A.
822 Est. rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Poupart, C.A. Martin Lapointe, C.A.
Hubert Mercier, C.A. J. Claude Charette, C.A.
Louis Bellefleur, C.A. Gilles Fossie, C.A.
Honoré Mercier, C.A. Jean-Paul Béri, C.A.
507 Place d'Armes
Tél: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, R.A., B.S.A., I.S.C., C.A.
Roger Houle, R.A., I.S.C., C.A.
Olivier Desmaris, R.A., I.S.C., C.A.
Léonard Desmaris, C.A.
Dorine Macneil, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.
René J. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 23
845-3248

DUCHARME, GOULET et CIE
Comptables agréés
J. Owen Ducharme, C.A.
Gaston Goulet, C.A.
1252 Est. rue Beaubien,
Suite 102,
Montréal 35, 270-4196

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Georges A. Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Pierre Lacombe, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est. boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carre Victoria 844-3307
Montréal, Québec, Toronto, Banff, Calgary, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Associés: Beaudin,
W. Pierre Gould, C.A.
R. H. de Brown, C.A.
R. J. Mulholland, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est. boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard J. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Dennis Allard, C.A.
Roger Martin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre J. Legault, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.
Comptables agréés,
Louis Lacourse, C.A.
Bernard Lamarre, C.A.
Montréal, C.A.
Robert Huot, C.A.
2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24, Qué.
Téléphone : 523-3189

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A. R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bedard, L.L. C.A. D. Crockett, C.A.
M. Dumas, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupart, C.A.
* 215 rue St-Jacques, Mt. L.
Tél: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél: 849-8331

MAHEU, NOEL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDWARDS, VALIQUETTE & CO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes au Canada.
Correspondants en Grande Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514-842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. P. E. Mallette, C.A.
G. R. Normandin, C.A. A. Bousset, C.A.
J. J. Lacroix, C.A. G. Lefebvre, C.A.
Associés résidents

**1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891**
Ottawa - Québec - Drummondville
Montréal - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Châteauguay

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
René Gauthier, C.A.
Norval Saint-Denis, C.A.
Jacques Gauthier, C.A.
Jacques Marlin, C.A.
(Associé local)
360, St.-Jacques, loc. 1225
842-9131

**7626, rue St-Jacques, loc. 1225
842-9131**

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston H. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Messier, I.S.C., C.A.
Guy Gauthier, C.A.
Pierre-Paul Guy, I.S.C., C.A.
Guy Messier, I.S.C., C.A.
Raymond Poirier, C.A.
Robert Houde, R.A., C.A.
Guy Guenet, C.A.
50 Place Crémazie
Montréal 11 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Real Masselin, C.A.
C. L. Boudin, C.A.
Michel Guévin, C.A.
E. G. M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Mayfield, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORNONNES & CIE
Comptables agréés
René Proulx, R.A., C.A.
Guy D'Ornonnes, R.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER,
WALTON, CHABOT & WILLETTS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec,
Montréal, Sherbrooke, La Grande,
Bouvi, Toronto, London, Québec,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
McIntosh
Main Laurent & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montréal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean 11, H., Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY
Comptables agréés
Édifié de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap de la Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, London, Windsor,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Bay, Fort Collins, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas,
Etats-Unis, Grande Bretagne
et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSEN
Comptables agréés
Incorporés dans les sociétés suivantes:
W. J. T. Adamson & Co.
Aime Gauthier et Compagnie
Gunn, Robert & Co.
Middleton, Hope & Co.
Th

Les élections ont lieu aujourd'hui

Kennedy et McCarthy nez à nez en Oregon

par Bernard Ullmann, de l'AFP

PORTLAND (Oregon) — La campagne pour les élections primaires de l'Oregon qui se tiennent aujourd'hui, a pris fin hier soir dans une atmosphère d'incertitude quant aux résultats et de tension grandissante entre les deux candidats démocrates en lice, le sénateur Robert Kennedy et le sénateur Eugene McCarthy.

Les derniers sondages d'opinion effectués dans l'Etat révèlent en effet une marge extrêmement étroite: 33 pour cent pour Kennedy 32 pour cent pour McCarthy, 11 pour cent pour Humphrey, 13 pour cent pour Johnson, les voix démocrates se portant sur le nom du président allant en fait au vice-président Humphrey.

Si ces chiffres se révélaient exacts ils constitueraient un échec sensible pour M. Kennedy, et mettraient sérieusement en cause ses chances d'obtenir l'investiture face au vice-président.

L'enjeu dans l'Oregon est donc de taille. C'est pourquoi au dernier jour de la contestation, M. Kennedy, infatigable, a effectué encore une grande tournée dans le sud-ouest de l'Etat par avion et dans sa voiture décapotable, présentant l'image vigoureuse et dynamique du jeune candidat sûr de sa victoire, et promettant de vastes changements. De son côté, M. McCarthy a

parcouru les rues de Portland attaquant sans relâche son rival, ses méthodes, son passé, son entourage, sa personnalité et jusqu'à son chien Frisky dont la présence en Oregon, a-t-il dit, ne clarifie pas les problèmes.

Hier en fin d'après-midi, à l'issue de cette dernière tournée en Oregon, M. Kennedy profitant de la pause foraine que constitue la journée même du scrutin, se rendait à Los Angeles, pour y poursuivre sa campagne en vue des élections primaires de Californie qui se tiennent le 4 juin.

Mais MM. Kennedy, McCarthy et aussi Richard Nixon, seul candidat républicain à avoir fait campagne en Oregon, se retrouveront ce soir dans leur quartier général respectif de Portland pour y attendre les résultats.

Chez les Républicains, Richard Nixon a, une heure et demie durant, répondu dimanche soir en direct par téléphone aux questions les plus diverses de ses électeurs. Au cours d'une émission payée sur les écrans d'une chaîne de télévision locale, il a vanté les performances des équipes de football de l'Etat, exposé ses préférences gastronomiques (fromage blanc arrosé de caviar) mais aussi refusé de dévoiler ses vues sur le Vietnam afin, d'après lui, de ne pas gêner

l'administration Johnson dans les délicates négociations en cours. Il a préconisé un resserrement du blocus de Cuba, mais non une invasion militaire de l'île aux conséquences imprévisibles. Il s'est prononcé contre "la marche des pauvres" sur Washington mais a parlé avec une certaine sympathie de leurs revendications. Il s'est ainsi montré nettement plus modéré que son concurrent "de droite", le gouverneur de Californie Ronald Reagan, inscrit lui aussi comme candidat républicain en Oregon et dans son propre Etat, qui préconisait quelques heures plus tôt dans une interview diffusée sur une chaîne nationale de télévision l'invasion du Nord-Vietnam par les troupes sud-vietnamiennes avec l'aide de la "logistique" américaine.

Arborant pour les téléspectateurs un sourire éclatant de confiance, Nixon sait pourtant que ses adversaires libéraux du parti républicain considèrent l'Oregon comme peut-être leur dernière chance de lui barrer la route. Un groupe très actif s'emploie à inviter les électeurs à inscrire sur leur bulletin le nom du gouverneur Nelson Rockefeller. On juge essentiel dans l'entourage Nixon que celui-ci recueille un pourcentage de voix nettement supérieur à 50 pour cent chez les républicains, ce chiffre étant évidemment un minimum très au-dessous des prévisions.

Humphrey le grand favori?

NEW YORK (PA) — Selon la revue Newsweek, le vice-président M. Hubert H. Humphrey est presque assuré de l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles. Un pointage effectué par la revue indiquait que le vice-président n'aurait plus besoin que de 32 1/2 votes à la convention du parti.

D'après ce pointage, Humphrey dispose de 290 voix qui valent 989 1/2 qui penchent vers lui, soit un total de 1.279 1/2. Or, il lui faut un total de 1.312 voix pour obtenir l'investiture de la convention du parti qui doit se réunir en août prochain à Chicago.

Newsweek attribue au sénateur Robert F. Kennedy 713 1/2 voix soit 15 de moins depuis que M. Humphrey est entré en lice.

Au sénateur Eugene J. McCarthy, il attribue 280 voix et 21 à l'Alabama, M. George Wallace. Les 327 1/2 voix qui restent ne se sont pas encore prononcées, dit la revue.

La Cour suprême: il est illégal de brûler les avis de recrutement

WASHINGTON (AFP) — La cour suprême des Etats-Unis a jugé hier par huit voix contre une que la loi de 1965 déclarant que brûler ou détruire de quelque façon que ce soit des cartes de recrutement militaire constituait un crime, était conforme à la constitution des Etats-Unis.

Cette loi avait été déclarée inconstitutionnelle en 1967 par une cour de Boston devant laquelle comparait un pacifiste ayant détruit sa carte de recrutement.

Agitation étudiante en Allemagne occidentale contre la loi d'urgence

BONN (AFP) — De nombreuses universités allemandes étaient encore fermées hier. Les étudiants ont boudé les cours et poursuivi leur mouvement de protestation contre les lois d'urgence qui doivent être définitivement adoptées cette semaine par le Bundestag.

A Francfort, le mouvement d'étudiants d'extrême gauche "SDS" a organisé une réunion à laquelle assistait Daniel Cohn-Bendit. Plusieurs centaines de jeunes gens se sont rassemblés sous d'immenses banderoles portant des croix gammées et l'inscription "plus jamais de 1933" (date de la prise du pouvoir par Hitler).

Ces ultimes journées d'action ne sont cependant pas approuvées par l'unanimité des étudiants. Hier matin, de sévères accrochages se sont produits à Bochum et à Goettingen entre partisans de la reprise des cours et les tenants de la grève politique.

La vague de protestation ne trouve toujours pas d'écho parmi les ouvriers syndiqués. A Bochum, quelque huit cents lycéens et élèves de l'enseignement supérieur ont effectué sans succès apparent une marche sur les usines pour appeler les travailleurs à se solidariser avec eux.

L'association du patronat allemand a lancé une mise en garde contre d'éventuels arrêts du travail en signe de protestation politique.

M. Willy Brandt, ministre fédéral des affaires étrangères, a souligné hier soir dans une interview télévisée l'importance politique que revêt pour la RFA l'abandon de leurs pouvoirs réservés, par les trois alliés occidentaux, à la suite de l'adoption par Bonn d'une législation d'urgence. "En cas de crise, a déclaré M. Brandt, les trois puissances alliées ne pourront plus, comme par le passé, agir à la place du gouvernement fédéral".

On apprend cependant de source allemande informée qu'un document complémentaire en six points a été remis hier par les ambassadeurs de France, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Cette annexe à la note officielle des trois gouvernements précise que les trois puissances se réservent le droit de faire face elles-mêmes, fut-ce par les armes, à toute menace immédiate qui planerait sur la sécurité de leurs troupes stationnées en République fédérale.

Les exilés haïtiens demandent à l'ONU de faire enquête à Haïti

NEW YORK (AFP) — La "coalition haïtienne", organisation d'exilés haïtiens opposés au régime du président Duvalier, a envoyé, hier, à M. Thant, secrétaire général des Nations unies, un message dans lequel elle proteste contre certaines accusations formulées par le représentant d'Haïti à l'ONU dans deux documents déposés aux Nations unies les 21 et 22 mai.

"Le représentant d'Haïti, rappelle la "coalition haïtienne" dans son message, a déclaré que les "aventuriers (N.D.L.R.)" — il s'agit de la petite force d'invasion débarquée il y a une semaine dans la région de Cap-Haïtien — sont à la solde de M. Paul Magloire, de M. Luc Fouché et du père Jean-Baptiste Georges". Une telle accusation ne peut être acceptée sans des preuves irréfutables.

La "coalition" attire ensuite l'attention d'U Thant sur "les nombreux cas de meurtres, d'atrocités et de violations de droits de l'homme" soumis dans le passé aux commissions des droits de l'homme d'ONU et de l'OEA. "Selon les dernières informations en provenance d'Haïti, ajoute-t-elle, plus de cent arrestations ont été effectuées par les Tontons macoutes à Cap-Haïtien depuis le début du mois. Des membres des familles Magloire, Montreuil, et Prophète ont disparu. A Port-au-Prince, il y a eu quelque 500 arrestations depuis lundi dernier et il y a de bonnes raisons de craindre qu'un certain nombre de ces personnes n'aient été éliminées".

M. Raymond A. Joseph, secrétaire général de la "coalition", invite, en conséquence, les Nations unies à effectuer une enquête à Haïti "avant qu'une décision ne soit prise par le Conseil de sécurité, actuellement en session".

"La paix d'Haïti, souligne M. Joseph dans la conclusion de son message, n'est pas menacée, étant donné qu'il ne saurait y avoir de paix sous le régime de pillage et de brigandage sur lequel trône le dictateur François Duvalier".

Entre-temps, le Conseil de sécurité a commencé hier l'examen de la plainte déposée par Haïti à la suite du largage de bombes sur Port-au-Prince et Cap-Haïtien et le représentant de Haïti, M. Arthur Bonhomme, a demandé au conseil de prendre les mesures nécessaires "pour empêcher toute atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale de Haïti".

Deux localités seraient aux mains des adversaires du régime Duvalier

NEW YORK (A.F.P.) — Deux localités au moins, Limonade et Quartier Morin, situées l'une et l'autre à quelques dizaines de milles de Cap-Haïtien, sont solidement tenues à l'heure actuelle par la petite force d'invasion débarquée il y a une semaine dans le nord d'Haïti, affirmait-on, hier, dans les milieux des exilés haïtiens, à New York, sur la foi d'informations parvenues de Port-au-Prince par des voies clandestines.

En dépit de l'intervention d'un détachement d'hommes de troupe venus de la capitale, ajoute-t-on, les "envahisseurs", qui connaissent bien la région de Cap-Haïtien, dont ils sont pour la plupart originaires, n'ont pas cédé un seul pouce de terrain dans les derniers jours. Dotés d'armes et de munitions suffisantes, ils seraient parvenus à rallier à eux quelque 200 civils de la zone, qui se battent à présent à leurs côtés contre les forces régulières haïtiennes.

Le franc français s'est de nouveau affaibli sensiblement hier sur le marché londonien, où son cours par rapport à la livre est passé de 11.83 hier matin à 11.85 en fin de journée.

D'autre part, le cours de l'or est remonté en fin de journée, clôturant à 41.65 dollars l'once après avoir été stable pendant la plus grande partie de la journée à son niveau d'ouverture de 41.50 dollars.

Affaiblissement du franc français

LONDRES (AFP) — Le franc français s'est de nouveau affaibli sensiblement hier sur le marché londonien, où son cours par rapport à la livre est passé de 11.83 hier matin à 11.85 en fin de journée.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (0.5 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES
Berthelville Antiquities vient d'ouvrir à 222 de l'Hotel, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ans que meubles européens. 843-8513 ou 272-7899. J.N.O.

A VENDRE
Etudiant partant pour l'Europe (désire vendre auto Envoy Epic 1966, \$500, et magnétophone Philips stéréo \$230. Tél. 625-2076. 29-5-68

CHAMBRES A LOUER
Aux visiteurs de Terre des Hommes. Deux chambres accommodant quatre personnes. Mine Jean Grenier, 268 avenue LaSalle, Longueuil, Québec. Tél. 674-7366. J.N.O.

CHALET A LOUER
Résidence au Lac Crystal pour saison complète. Tél. 768-2948. 3-6-68

CHALET A VENDRE
Lac CHAUD, Chalet fini extérieur et intérieur, meublé, en bois naturel avec belle plage, idéal pour pêche et chasse, grand terrain. Tél. 844-6572 ou 489-8928. 29-5-68

DEMEUNEMENT
ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. Metro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport maillots \$6.00. Habits complets Tergal \$30.00. Habits complets Tervine \$25.00. Imperméables \$15.00 et \$18.00. Vestons sport \$5.00 et \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

Devant les lenteurs du Congrès

La 'campagne des pauvres' pourrait durer des mois

WASHINGTON (AFP) — La "campagne des pauvres" pourrait durer jusqu'à 18 mois par suite de la "lenteur" avec laquelle réagit le Congrès aux doléances de ces derniers, a déclaré hier l'un des leaders de ce mouvement.

Le Révérend Andrew Young, l'un des adjoints du pasteur Ralph Abernathy, à la tête de la "Conférence des dirigeants chrétiens du sud" a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse à la "Cité de la résurrection".

La pluie persistante de ces dernières heures a de nouveau transformé en bourbier — à l'instar de la semaine dernière — ce village de tentes et de constructions préfabriquées. Mais les organisateurs de la campagne ne projettent pas d'évacuer cette agglomération érigée dans un parc entre le monument de Lincoln et le Potomac.

La petite cité compte pour le moment environ 2,300 habitants.

Nombre de ceux-ci doivent manifester au début de cette semaine au ministère de l'Agriculture. "Nous pourrions y rester jusqu'à ce que nous persuasions le secrétaire à l'Agriculture Orville Freeman de nous accompagner au Congrès", a fait savoir l'un des autres leaders de la "marche des pauvres", le révérend James Bevel.

La principale doléance des pauvres rassemblés à Washington, à l'égard du département de l'Agriculture, concerne l'insuffisance des programmes fédéraux de distribution de vivres.

La "campagne des pauvres" projette d'autres manifestations aux abords ou à l'intérieur d'immeubles fédéraux.

Mais son chef, le pasteur Abernathy, n'a pas précisé où les protestataires pensent se rendre après leur démarche au ministère de l'Agriculture.

Il s'est borné à souligner que la marche actuelle va désormais "se lancer à fond dans les activités non-violentes".

Moshe Dayan: la paix ne peut être garantie par l'ONU ou le retrait des soldats israéliens

TEL AVIV (AFP) — "Seule la présence de nos soldats aux endroits stratégiques garantira la paix", a déclaré hier soir le général Moshe Dayan ministre de la défense d'Israël dans une interview radiodiffusée.

Le ministre de la défense a ajouté que tout autre palliatif tel que la délimitation des territoires occupés, des garanties internationales ou la présence de soldats de l'ONU, ne pouvait assurer la paix. Le général Moshe Dayan a souligné que, à mesure que le temps passe, Israël sera amené à définir sa position à propos des territoires sous son contrôle comme il l'a déjà fait au sujet de Jérusalem.

Evocant l'activité des commandos "El Fatah", le ministre a estimé qu'en raison des coups décisifs que lui avait portés la sécurité israélienne, "El Fatah" n'avait pas atteint ses objectifs qui étaient de forcer les armées israéliennes à "libérer la Palestine volée" et de s'assurer la collaboration de la population palestinienne dans les territoires occupés. Le ministre a attribué cet échec à deux raisons: la crainte des représailles et le peu de foi dans l'utilité du terrorisme, soulignant cependant que cette attitude pouvait changer.

L'intensification des incidents de frontière et des infiltrations, la recrudescence des tirs de l'artillerie jordanienne, et la multiplication des manifestations à Jérusalem et à Gaza semblent indiquer une meilleure coordination de l'activité des organisations nationalistes palestiniennes, estimant entre temps les experts militaires à Tel-Aviv.

Cette meilleure coordination "sur le terrain" semble refléter une collaboration plus poussée entre les diverses organisations palestiniennes à l'étranger, ajoutent ces experts. Ils estiment, d'autre part, que les divers communiqués publiés par Yachia Hamouda, président de l'Organisation de libération palestinienne, annonçant la prochaine unification des "forces de combat" palestiniennes, ainsi que la réunion d'une "assemblée nationale palestinienne" à Amman, le 5 juin prochain, ne doivent pas être pris à la légère.

C'est probablement en vue de donner à cette rencontre d'Amman — qui doit élire un "conseil national palestinien" — un lustre particulier que les diverses organisations extrémistes tel "El Fatah" s'efforcent d'intensifier leur activité à la veille de l'anniversaire de la guerre des six jours, estimant les observateurs.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

Horizontalement

1. Il fonda en 1910, le journal "Le Devoir". Ville du Québec en face d'Ottawa.
2. Maire de Montréal de 1932 à 1934 - Serrée, mai à l'aise.
3. Sans inégalité - 1.050, en chiffres romains - Vêtement d'homme.
4. Abrév. de Monseigneur - Coiffure ronde et plate.
5. "Rame", lettres mélangées - Os de certains poissons.
6. Tête d'une tige de blé - Abrév. latine de "Qu'il repose en Paix" - Aluminium.
7. Comté du Québec dans les Cantons de l'Est, sur la frontière des Etats-Unis.
8. Premier intendant de la Nouvelle-France - Il fonda en 1878, l'Orchestre Symphonique de Montréal.
9. Le jour qui précède celui où l'on est - Négation - Ma, par ma, en latin.
10. Propre à l'été.
11. Enlèves - Consonnes triples.
12. Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion, pl. - Auteur du roman "Les Plouffes".
13. Pron. pers. - Pron. pers. - Il reçut de Louis XIV, les seigneuries de Longueuil, Sainte-Hélène et Chateauguay.

Verticalement

1. Brouillard épais sur la mer - Comté de la carte électorale provinciale, dans l'île de Montréal.
2. Grosse servante à oindre - Existait - Pron. pers.
3. Joindre l'un à l'autre - Vêtement droit, à poches extérieures, que l'on porte sur d'autres vêtements.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	S	E	N	T	A	N	K	S	T				
2	R	E	N	E	N	A	I	E					
3	K	E	N	E	N	A	I	E					
4	C	A	N	E	N	A	I	E					
5	K	E	N	E	N	A	I	E					
6	K	E	N	E	N	A	I	E					
7	S	T	O	R	E								
8	T	O	R	E									
9	K	E	N	E	N	A	I	E					
10	R	E	N	E	N	A	I	E					
11	K	E	N	E	N	A	I	E					
12	S	T	O	R	E								
13	S	T	O	R	E								

globe école de langues

ANGLAIS
ESPAGNOL - ALLEMAND

COURS D'ÉTÉ

- UN MOIS - 1 1/2 par jour
- ou: 3 fois par semaine
- Cours intensifs d'une semaine

globe école de langues

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

sera associé (= gratuite)
à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.)
et dispose de plusieurs places-élèves en 8e classique et 8e scientifique

EXAMENS D'ADMISSION:
les 1er juin et 8 juin à 1 h. p.m.

244 est, rue Sherbrooke, Montréal
Renseignements: 849-8626

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DEMENAGÉ A 7035 AVE DU PARC MONTREAL 13 270-1141

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

POUR LES CONSEILS EN ASSURANCES, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER

FIEZ-VOUS TOUJOURS A:
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

COURS DE PROGRAMMEUR

- PRATIQUE SUR MACHINES IBM
- MINIMUM 11e ANNÉE
- TEST D'APTITUDE GRATUIT

CONSULTEZ L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
3333 QUEEN MARY RD coin Decelles (suite 292)

739-3388
Prochaines sessions MI-JUIN

COURS DU JOUR ET DU SOIR

LA PART DES SEPARABLES

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



C'est la gaieté, le moderne, le non-conformisme, c'est l'allure "petite fille sage" ou "garçon manqué". Une heureuse harmonie ou une astucieuse opposition des matières cuir et voiles, des teintes jaune et havane, des carreaux audacieux noir et blanc, des couleurs givrées et chaudes qui font choc. Les dentelles qui remportent un nouveau succès, c'est une féminité qui s'épanouit, des fantaisies de haut goût. Ce sont les séparables "inséparables" d'une interprétation tout à fait nouvelle.

RAYONS DE LA MODE CHEZ MORGAN